LES NOCES D'OR

Religion et Patrie.

Nos Institutions, notre Langue et nos Lois.

Souvenir des 21, 22, 23 Aout 1892.

1842-1892

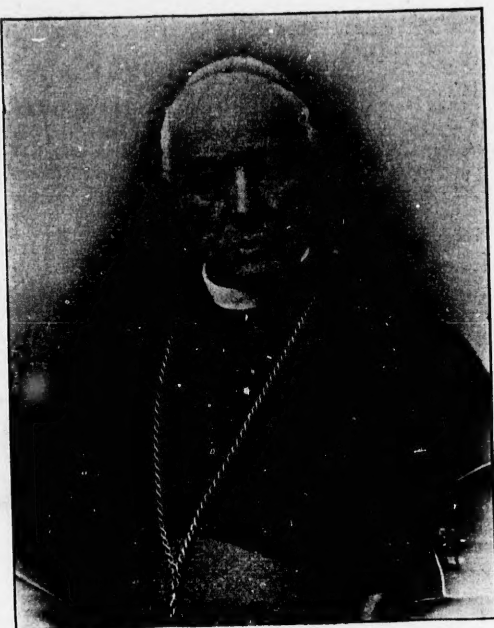
LEGER BROUSSEAU, Imprimeur.

NUMÉRO UNIQUE.

LES NOCES D'OR

SOUVENIR DES 21, 22 & 23 AOUT 1892.

RENAULT & GAUTHIER, éditeurs. *RAOUL RENAULT, compilateur.*



E. A. Card. Taschereau, arch. de Québec

SON EM. LE CARDINAL TASCHEREAU.

Le chef de la famille Taschereau, au Canada, a été Thomas-Jacques originaire de la Touraine, fils de Christophe Taschereau, conseiller du roi, directeur des monnaies, et trésorier de la ville de Tours.

Ce fut vers le commencement du dix-huitième siècle que Thomas Jacques vint au Canada. Il fut nommé trésorier de la marine, et en 1736, il obtint la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière. En 1728, il épousa à Québec, Marie Fleury-d'Eschambault, dont la mère Claire Jolliet, était fille du découvreur du Mississipi et arrière-petite-fille de Louis Hébert, le premier colon canadien. A sa mort, arrivé en 1749, il laissait huit enfants, qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité ou retournèrent en France.

Gabriel-Elzéar, seigneur de Sainte-Marie, Linière, Jolliet, etc., a été, par sa piété et son intelligence, l'un des hommes les plus remarquables de son époque. Il épousa en première noces, Marie-Louise-Elisabeth Bazin ; de ce mariage naquirent quatre enfants, dont le plus jeune fut l'honorable Jean-Thomas Taschereau, mort du choléra en 1832.

Ce dernier épousa Marie Panet, fille de l'honorable Jean-Antoine Panet, premier président de la Chambre d'Assemblée du Canada.

Son Eminence Mgr Taschereau est né de ce mariage.

Le premier Panet venu au Canada fut Claude, natif de Paris, notaire royal à Québec en 1747. Il était fils de Nicolas Panet, caissier de la marine à Paris.

De Claude Panet et de Louise Barolet naquirent plusieurs enfants, parmi lesquels sont : Bernard-Claude, le successeur de Mgr Plessis sur le siège épiscopal de Québec ; Jacques, dont le souvenir est encore vivace dans la paroisse de l'Islet, où il fut si longtemps curé ; et Jean-Antoine, qui épousa Louise-Philippe Badelard, de laquelle il eut vingt enfants, morts la plupart en bas âge. Les survivants furent Bernard-Antoine, coroner ; Philippe, juge, dont les vertus et la science ont jeté un si grand lustre sur la magistrature ; Louis, notaire et sénateur ; Charles, avocat ; et Marie, qui épousa l'honorable Jean-Thomas Taschereau, et fut la mère de Son Eminence Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau.

Le Cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau est né à Sainte-Marie de la Beauce, au manoir seigneurial, le 17 février 1820 ; il fut baptisé le même jour par le vénérable M. Antoine Villade, prêtre français, aussi originaire de la Touraine, et qui vint au Canada après avoir failli être victime de la fureur révolutionnaire, en 1793. Le 1er octobre 1828, à l'âge de 8 ans et demi, il commença ses études au Séminaire de Québec. En dépit d'un âge qui, pendant toute la durée de ses études, fut toujours beaucoup au-dessous de celui de ses confrères de classe, les *palmarès* attestent les succès brillants et les nombreuses couronnes remportées dans son cours classique. Ses compagnons de classe se plaisent à reconnaître les belles qualités qui se manifestèrent dès lors en lui, et qui depuis n'ont fait que s'accroître et se développer : amour du travail, piété solide, respect pour la règle et pour l'autorité, aimable gaieté dans les récréations, modestie profonde, douceur et charité envers les égaux.

En 1836, ayant à peine ses seize ans accomplis, le jeune Taschereau terminait ses études, et le printemps de la même année, il partait pour l'Europe avec le révérend M. Holmes, du Séminaire de Québec ; ce fut en la compagnie de ce savant mentor qu'il eut l'avantage de visiter les principales contrées de l'ancien continent.

Il demeura assez longtemps à Rome, où, le 20 mai 1837, il fut tonsuré de la main de Mgr Piatti, archevêque de Trébisonde, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, *mère et maîtresse de toutes les églises de la ville et du monde.*

A la fin de septembre 1837, le jeune Taschereau revint à Québec, où il commença ses études théologiques, qui ne furent pas moins brillantes que ses études classiques, bien que, tout en étudiant la Théologie, il professa successivement la Cinquième, la Troisième et la Rhétorique.

Le 10 septembre 1842, à l'âge de 22 ans et demi, il fut ordonné prêtre à Sainte-Marie de la Beauce, par Mgr Turgeon, alors coadjuteur de Mgr Signaï. Le Séminaire réclama aussitôt ses services, et lui confia l'enseignement si important de la philosophie. Il remplit cette tâche difficile

pendant douze ans. M. Taschereau avait tout ce qui fait l'excellent professeur : la méthode, l'autorité, la clarté, jointes à la science.

Il se dévoua en 1847, avec un grand nombre d'autres prêtres, pour secourir les malheureux émigrés irlandais atteints du typhus à la Grosse-Isle ; il y contracta la terrible fièvre qui le conduisit aux portes du tombeau.

Durant l'année 1851-52, ainsi que de 1856 à 1859, il fut directeur du Petit Séminaire ; et de 1849 à 1854, il remplit les fonctions de préfet des études. M. Taschereau avait été agrégé au corps du Séminaire dès le 19 octobre 1842. Le 27 août 1849, il devenait membre du Conseil des Directeurs.

Il fut l'un des fondateurs de l'Université Laval. Au mois d'août 1854, il s'embarquait pour l'Europe ; il allait passer deux ans à Rome, la cité-mère de la science sacrée, afin de se préparer, par l'étude du droit canonique à occuper une chaire dans la faculté de Théologie de l'Université Laval. M. Taschereau demeura au Séminaire français de Rome, qui était alors à la deuxième année de son existence ; et il suivit les cours de droit canonique récemment fondés par Pie IX dans le Séminaire romain de l'Apollinaire.

Après deux années d'études sérieuses, M. Taschereau obtint, le 17 juillet 1856, le Diplôme de Docteur en droit canonique, à la suite d'un long et brillant examen sur toutes les parties des Décrétales. Les examinateurs furent les professeurs et docteurs de la faculté, parmi lesquels se trouvaient Mgr Capalti, qui fut plus tard Cardinal, et le célèbre professeur Philippe de Angelis, qui a été le plus savant canoniste de son temps dans la ville éternelle.

Le même jour, il partit de Rome pour Québec, où il arriva le 10 août, et fut élu, par ses confrères du Conseil, Directeur du Petit Séminaire. Il occupa cette charge jusqu'en 1859, et fut ensuite directeur du Grand Séminaire. Au mois de janvier 1860, il était nommé membre du Conseil de l'Instruction publique.

En 1860, M. Louis-Jacques Casault ayant rempli la charge de supérieur durant le terme fixé par les règles du Séminaire, il fallut lui donner un successeur. Le choix tomba sur M. Taschereau. On sait que le supérieur du Séminaire est, *ex officio*, Recteur de l'Université Laval. En 1862, dans les intérêts de l'Université, il accompagna Mgr Baillargeon à Rome. La mort inattendue et presque subite de M. Casault l'obligea de revenir aussitôt, sans lui permettre d'assister aux grandes solennités de la canonisation des martyrs du Japon.

Au mois de novembre 1862, Mgr Baillargeon, autant pour reconnaître les services de M. Taschereau que pour s'assurer le secours de ses lumières et de ses conseils, le nomma vicaire-général à la grande joie d'un nombreux clergé réuni dans le salon de l'Archevêché.

En novembre 1864, M. Taschereau reprenait, pour la quatrième fois, le chemin de Rome, où l'appelaient encore les intérêts de l'Université Laval. Les relations nombreuses qu'il eut alors avec les Cardinaux qui composaient la Congrégation de la Propagande, donnèrent occasion à ces princes de la cour romaine de connaître et d'apprécier ses grands talents et ses précieuses qualités.

En 1866 expirait la dernière des six années au delà desquelles, d'après les constitutions du Séminaire de Québec, la même personne ne peut plus continuer à remplir aucune charge de supérieur. On confia de nouveau à M. Taschereau la direction du Grand Séminaire qu'il exerça pendant trois années.

Tout en occupant les charges dont nous venons de parler, depuis 1856 jusqu'en 1859, M. Taschereau a presque toujours été dans l'enseignement théologique, professant soit le dogme, soit la morale, soit le droit canonique.

Réélu supérieur du Séminaire en 1869, il accompagna Mgr Baillargeon au Concile du Vatican, et fut son théologien. A Rome, les évêques de la province de Québec, dans leurs réunions préparatoires aux séances conciliaires, eurent souvent lieu d'admirer la science et la prudence de M. Taschereau.

De retour à Québec, il continua à remplir le poste de Supérieur du Séminaire et de recteur de l'Université, jusqu'à la réception des bulles qui le créaient Archevêque de Québec ; ces bulles, datées du 24 décembre 1870, furent reçues à Québec le 23 février 1871. Depuis la mort de Mgr Baillargeon, arrivée le 13 octobre 1870, il administra le diocèse de Québec conjointement avec M. le grand-vicaire Cazeau. Son sacre comme Archevêque de Québec eut lieu le 19 mars 1871, fête de Saint-Joseph, premier patron du Canada, et protecteur de l'Eglise universelle.

Grâce à son amour du travail, à l'esprit d'ordre et à la stricte économie du temps qui président à toutes les heures de sa vie, il a été donné à Mgr Taschereau de suffire à l'administration de son vaste diocèse, aussi bien qu'à tant d'œuvres et de travaux entrepris et soutenus depuis son installation.

Bien que l'archidiocèse de Québec soit loin d'avoir conservé l'immense étendue qu'il avait du temps de Mgr de Laval, il renferme cependant une population bien plus nombreuse, des villes florissantes, de nombreuses paroisses et missions et beaucoup d'institutions de tous genres. De là, pour l'Archevêque, un travail incessant, soit pour répondre aux demandes et aux consultations qui arrivent de tous côtés, soit pour soutenir ou stimuler le zèle des pasteurs secondaires, et développer la piété dans le cœur des fidèles ; soit pour prévenir ou arrêter la diffusion de doctrines condamnables ou simplement dangereuses ; soit aussi pour procéder à l'érection de nouvelles missions ou de nouvelles paroisses. De là, des mandements, des circulaires, des documents purement épiscopaux ou mixtes et des lettres. Mgr Taschereau n'a pas failli à cette lourde tâche. Ses mandements et ses circulaires, au nombre de cent soixante-dix, sont d'ailleurs des œuvres magistrales qui ont attiré l'attention et souvent l'admiration de tous les penseurs. En outre de ces écrits solennels, si l'on veut se faire une idée de l'immensité de la correspondance, toujours sur des sujets importants, qu'il suffise de savoir que les seules lettres enregistrées forment six volumes in-folio d'à peu près neuf cents pages chacun.

Dans un pays relativement nouveau, où la foi est encore si vivace, la colonisation est nécessairement à l'ordre du jour, mais elle ne saurait marcher sans le concours de la religion. Mgr Taschereau a toujours suivi d'un œil attentif et bienveillant ses progrès, en se faisant le patron des sociétés de colonisation et en fournissant aux nouvelles églises des missionnaires et des curés. Aussi a-t-il eu la consolation d'ériger canoniquement près de quarante paroisse. * Et nous pourrions ajouter qu'un bon nombre de *concessions* ou de *cantons*, qui, à cause de leur situation ou de leur faible population, ne pouvaient former des paroisses nouvelles, ont été annexés aux anciennes.

Les règles de l'Eglise prescrivent aux évêques la visite, aussi fréquente que possible, de leurs diocèses. L'histoire du Canada nous apprend avec quel soin religieux nos premiers pasteurs ont toujours rempli cette importante obligation. Aussi la visite épiscopale n'a pas cessé d'être l'acte le plus populaire des évêques.

Cette visite n'offre pas, sans doute, de nos jours, les difficultés qui en étaient autrefois inséparables. Néanmoins cette tournée annuelle de plusieurs mois, sans interruption, par tous les chemins et tous les temps, ne laisse pas d'être toujours pénible. Quoiqu'il en soit, depuis son intronisation sur le siège archiépiscopal, Mgr Taschereau a fait dix-neuf visites pastorales ; dans ces visites, il a confirmé plus de cent quarante mille fidèles.

On le sait, l'archidiocèse de Québec est riche en institutions d'éducation et de charité. Trois séminaires-collèges, où l'instruction secondaire est donnée à une foule d'enfants et de jeunes gens, sont une pépinière qui fournit sans cesse des élèves pour le sanctuaire et des candidats pour l'enseignement

---

* A part ces paroisses érigées canoniquement, Son Eminence a établi trente-et-une missions, dont six ont été délimitées et ont actuellement un curé résident.

supérieur et pour les professions libérales. L'édifice est couronnée par l'Université Laval.

Mgr Taschereau a toujours porté un grand intérêt à ces institutions. Nous avons déjà dit ce qu'il a fait au Séminaire de Québec, où il a été successivement professeur, directeur et préfet des études, remplissant ces différentes charges avec une universelle compétence, et laissant partout des traces profondes de son passage intelligent. Outre une refonte complète des règlements du Petit et du Grand Séminaire, ainsi que des traités d'Architecture et d'Astronomie, on lui doit aussi une histoire inédite du Séminaire de Québec, qui lui a coûté beaucoup de recherches et de travail, très précieuse ressource pour les historiens futurs.

Cet intérêt, il n'a jamais cessé, après son élévation à l'épiscopat, de le témoigner à tous ses séminaires.

A Québec, il trouve, malgré ses occupations, le temps d'assister aux examens des élèves en théologie ; et c'est toujours avec un nouveau plaisir et avec une vive reconnaissance que les élèves le voient présider aux exercices publics du Petit Séminaire, en particulier aux séances de l'Académie Saint-Denys, qu'il a d'ailleurs lui-même fondée lorsqu'il était chargé de la préfecture des études.

A Sainte-Anne et à Lévis, des visites faites aussi fréquemment que possible le mettent à même de surveiller ces établissements si précieux et d'en encourager les progrès. Inutile de parler de la protection soutenue qu'il a toujours accordée à l'Université, par ses mandements et même par plusieurs voyages à Rome, dans les difficultés et les embarras que cette institution a rencontré sur sa route.

Les communautés religieuses d'éducation et de charité ont été une des parts chéries de son héritage épiscopal.

Qu'il nous suffise de mentionner le zèle, le dévouement et la protection dont il a daigné entourer le berceau d'une institution qui lui est spécialement chère, l'hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, qu'il a vu naître dans la pauvreté et se développer d'une manière étonnante, sous la double influence de son action épiscopale et du dévouement des dames religieuses et des zélés bienfaiteurs de cette maison.

Les ordres religieux sont, dans l'esprit de l'Eglise, les auxiliaires presque nécessaires du clergé séculier. Nous avions déjà dans l'archidiocèse deux de ces précieuses communautés : les RR. PP. Jésuites et les RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Sous le règne de Mgr Taschereau, l'archidiocèse s'est enrichi de la congrégation du Très Saint Rédempteur, qui occupe les deux résidences de Sainte-Anne-de-Beaupré et de l'église Saint-Patrice de Québec. Ajoutons aussi l'introduction des Frères du Sacré-Cœur de Jésus, des Clercs de Saint-Viateur, des Frères de Saint-Vincent de Paul, des Frères de la Charité et des Frères Maristes.

Si Mgr Taschereau a vu, malgré les obstables, le succès couronner ses vues et ses entreprises, il le doit non-seulement à sa capacité, mais sans aucun doute aussi à sa piété et à son amour envers Notre Seigneur Jésus-Christ. N'oublions pas qu'à peine monté sur le siège épiscopal, il généralisait, dans tout le diocèse, la belle et touchante institution des Quarante-Heures perpétuelles. Aussi Dieu a-t-il béni jusqu'ici le règne de son serviteur fidèle.

Son épiscopat a été marqué par la présence de deux délégués du Saint-Siège, Mgr Conroy et Mgr Smeulders, venus pour régler les difficultés pendantes. Dans les deux circonstances, Mgr Taschereau a vu ses idées recevoir la plus haute approbation de la cour romaine.

C'est sous son règne aussi qu'a eu lieu le fameux deuxième centenaire de l'érection du siège épiscopal de Québec. On se rappelle les splendeurs de ces fêtes qui avaient amené de tous les points de l'Amérique du Nord tant d'évêques, aussi étonnés qu'heureux de constater l'existence d'un pays si franchement religieux.

Enfin Mgr Taschereau a été l'un des plus zélés préconisateurs de l'enseignement de Saint-Thomas, dont il encouragea l'application au Séminaire de Québec, même avant la lettre pontificale en faveur de la méthode du Docteur Angélique.

Avouons-le, si le Canada pouvait avoir quelque prétention à l'insigne honneur que vient de lui faire le Souverain Pontife, les circonstances étaient singulièrement favorables, puisque la vaste intelligence, la science profonde et la vertu solide offraient au choix du Saint-Père, un sujet tout-à-fait digne de revêtir la pourpre cardinalice, cette haute dignité n'étant que la récompense d'une vie pleine de mérite.

Aussi l'élévation de Mgr Taschereau au rang de Prince de l'Eglise a suscité autour de son nom un concert d'approbation dont pas une note discordante n'est venue briser l'harmonie. La presse tout entière, protestante comme catholique, n'a eu qu'une voix pour applaudir au décret pontifical et faire l'éloge de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Mgr E.-A. Taschereau fut créé Cardinal par Sa Sainteté Léon XIII, dans le consistoire secret du 7 juin 1886.

Le comte Charles Gazzolli, garde noble de Sa Sainteté, qui avait été chargé d'apporter la calotte à Son Eminence, la lui remit le 29 juin.

Mgr Henri O'Bryen, camérier secret de Sa Sainteté, fut nommé ablégat du Saint-Siège pour remettre à Son Eminence la barrette rouge. Les fêtes dites *de la Barrette* eurent lieu le 21 juillet. Ceux qui ont assisté à cette grande démonstration n'en perdront jamais le souvenir.

Son Eminence dut quitter Québec, le 29 janvier 1887, pour se rendre dans la Ville Eternelle. Sa Sainteté Léon XIII lui remettait le Chapeau, dernier insigne du Cardinalat, le 17 mars suivant et lui assignait pour titulaire l'église de Notre-Dame de la Victoire ; Son Eminente en prit possession trois jours après.

Depuis le commencement de son épiscopat le Cardinal Taschereau a présidé les trois derniers conciles provinciaux ; il a consacré huit évêques *, et ordonné plus de trois cents prêtres. †

* * *

ESSAYEZ, POUR VOIR !

Un journal américain, que l'expansion de la race canadienne française empêche de dormir, se demandait, dernièrement, s'il n'y avait pas moyen de nous claquemurer un peu.

Après avoir démandé pardon au lecteur de me mettre un peu en scène en prenant, pour plus grande exactitude, mes chiffres dans ma famille, je me permettrai de livrer aux réflexions de ce francophobe et de ses pareils, cette courte, toute courte réponse :

Mon grand-père a eu 26 enfants dont onze ont fait souche et ont donné au Canada Français soixante-neuf enfants dont la progéniture réunie atteint à l'heure qu'il est le chiffre d'au moins deux cents.

De sorte que mon aïeul revit aujourd'hui dans une prospérité de *deux cent quatre-vingt-quinze* enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants.

Essayez, messieurs, essayez, pour voir, à étouffer une race qui prend de cette façon sa place au soleil des peuples !

Eug. Renault

PATRIE !

Le mot *Patrie* est plus qu'une simple parole,
Plus qu'un drapeau qui flotte, et plus qu'un nom de lieu ;
C'est un principe saint dont le hardi symbole
Commence à la famille et va finir à Dieu.

L. H. FRÉCHETTE.

* Mgr E.-C. Fabre, Mgr A. Racine, Mgr J.-T. Duhamel, Mgr L.-Z. Moreau, Mgr D. Racine, Mgr L.-N. Bégin, Mgr A. A. Blais et Mgr T. M. Labrecque.

† Ceux qui désirent lire une bibiographie plus étendue de Son Eminence le Cardinal Taschereau pourront la trouver dans les *Evêques de Québec*, par Mgr H. Têtu.—N. S. Hardy, éditeur, Québec



LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE QUEBEC

1842-1892

L'éditeur du journal LES NOCES D'OR m'ayant demandé de lui faire, en résumé, l'historique de la Société St-Jean-Baptiste de Québec depuis sa fondation jusqu'à nos jours, j'ai écrit à la hâte les quelques lignes suivantes qui n'ont peut-être d'autre mérite que d'être conforme à la vérité.

Le 19 juin 1842, quelques Canadiens-Français de Québec, ayant à leur tête feu le Dr Pierre Martial Bardy, se réunirent à l'Hotel de Tempérance, à St-Roch, pour jeter les bases d'une société nationale.

Douze résolutions furent soumises à l'assemblée, qui les adopta.

Je crois faire plaisir à mes compatriotes en leur citant ces résolutions, vieilles d'un demi siècle :

" 1o. M. O. Fiset proposa, secondé par M. P. Guenet : Que, afin de consolider de plus en plus les liens qui devraient unir entre eux les Canadiens de toutes les classes sous une bannière nationale, il est désirable et même nécessaire de former une association pour célébrer la fête de St-Jean-Baptiste, patron adoptif des Canadiens, et que cette association prenne dès ce jour le nom de Société St-Jean-Baptiste.

" 2o M. P. Plamondon proposa, secondé par M. Taché : Que M. le Dr P. M. Bardy soit nommé président de la société.

" 3o M. S. Marcotte proposa, secondé par M. Joseph Cauchon : Que M. N. Aubin soit nommé vice-président de la société.

" 4o M. W. Rowen proposa, secondé par M. P. Plamondon : Que Messieurs J. P. Rhéaume et Huston soient nommés secrétaires de cette association.

" 5o M. Cauchon proposa, secondé par M. Ovide Paradis : Que M. P. Guenet soit nommé trésorier de la société.

" 6o M. L. Mathieu proposa, secondé par M. Fournier : Que la société St-Jean-Baptiste assiste au saint sacrifice de la messe vendredi prochain, 24 juin courant, à 7 heures du matin, à la paroisse de N-D. de Québec, et que les membres s'assemblent à l'Hotel de Tempérance Maheux, (à St-Roch) pour de là se rendre à l'église.

" 7o M. Aubin proposa, secondé par M. F. M. Dérome : Que, pour commencer l'œuvre de cette société, sous des auspices agréables, et propres à réunir dès le premier abord le plus grand nombre possible de citoyens, il serait convenable de célébrer son établissement par un banquet auquel seraient invité les Canadiens de toutes les classes qui désireraient en faire partie.

" 8o M. R. P. Levesque proposa, secondé par M. Grenier : Qu'un comité de sept membres soit nommé afin de prendre les arrangements nécessaires et recevoir les souscriptions au banquet, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre, et que les messieurs suivants composent ce comité : Mess. les officiers de la société, et MM. Fournier, Pretaboire, Dr P. Tourangeau, Savard, H. Gingras, P. Gingras, O. Fiset et P. Corriveau.

" 9o Le Dr P. Tourangeau proposa, secondé par M. J. Bureau : Que chacun des membres de cette réunion qui désirera prendre part au banquet, aura à payer cinq chelins.

" 10o M. P. A. Gagnon proposa, secondé par M. Levesque : Que la présente association adopte la feuille d'érable pour son emblême distinctif.

" 11o M. Fiset proposa, secondé par M. E. Thivierge : Que les MM. du comité soient chargés de soumettre à M. le Maire (qui était l'hon. R. E. Caron) les procédés de cette assemblée et de le prier de se joindre à nous pour la célébration de la St-Jean-Baptiste.

" 12o M. Aubin ayant été appelé au fauteuil, il fut proposé par le Dr P. Tourangeau, secondé par M. S. Marcotte : Que les remerciements de cette assemblée soient votés à M. le président.

Derniers détails : la fête fut célébrée le 24 juin (un vendredi) par une messe solennelle à l'église de la paroisse N. D. le trop célèbre abbé Chiniquy donna le sermon et prit pour sujet la tempérance ; deux cents convives prirent part au banquet qui eut lieu à *l'Hôtel de la Cité*, rue Ste-Anne, Haute-Ville.

Ainsi, il y a eu un demi siècle le 24 juin dernier, qu'un noyau de Canadiens, à l'esprit large et au cœur patriotique, affirmaient avec fierté leurs croyances religieuses et nationales dans cette ville illustrée tant de fois par la bravoure et les exploits de leurs ancêtres.

La marche de leur association fut d'abord lente et difficile, ayant à surmonter mille obstacles que des hommes imbus de préjugés élevaient sur ses pas. Mais puisant dans l'union le courage et la force qui triomphent de tout, les patriotes de 1842 eurent bientôt la consolation de voir leur société grandir et prospérer sous la salutaire influence du clergé qui en admirait le but et voyait le bien qu'elle accomplissait parmi la population.

Le grain de sénevé du 19 juin 1842 avait donc non seulement germé, mais il avait produit un arbre dont les rameaux abritaient déjà des centaines et des centaines de Canadiens-Français, amis de l'ordre, respectant les races et les croyances étrangères, et ne demandant qu'une chose : le respect à leurs institutions, à leur langue, à leurs lois. Puis, peu à peu, les injustes préventions que certains hommes avaient eues contre cette société, disparurent tout-à-fait, et elle put, d'année en année, même avec le concours de ses ennemis d'autrefois, célébrer sa fête avec un éclat toujours grandissant. Oui, dans toutes les démonstrations que cette société organisait, le public y voyait avec joie les représentants des associations anglaises, écossaises et irlandaises de cette ville. Tous allaient saluer avec un même respect et un légitime sentiment d'orgueil le monument du " Jardin du Fort " qui recouvre la poussière de Wolfe et de Montcalm : nobles rivaux ensevelis dans un linceul de gloire !

Tous prenaient place, le soir, à la même table, et racontaient chacun avec fierté, les actions brillantes de leurs héros ! Et l'on se séparait, le cœur ému, au son d'une fanfare jouant le " God save the Queen. " L'on pouvait dire dès lors que le fanatisme avait fait place à un patriotisme bien entendu, et que ces hommes, quoique parlant un langage différent, avaient appris à s'aimer en voulant apprendre à se mieux connaître...

Bref, après avoir vogué pendant plusieurs années à travers des écueils sans nombre, la Société St-Jean-Baptiste de Québec, ainsi que la nef qui a traversé heureusement de violentes tempêtes, voguait maintenant sur une mer calme et entrait dans une voie plus large que celle qu'elle avait suivie jusque-là.

En 1855, elle allait s'agenouiller sur la première pierre d'un superbe monument qu'elle avait décidé d'ériger à la mémoire des héros morts sur ce champ à jamais célèbre qu'on nomme le plateau Ste-Foye. La fête qui eut lieu à cette occasion a laissé d'impérissables souvenirs dans l'esprit et le cœur de ceux qui ont eu la bonne fortune d'y assister.

Ce monument fut couronné d'une statue de Bellone, don du prince Jérôme Napoléon, et inauguré le 19 octobre 1863.*

En 1880, la société St-Jean-Baptiste de Québec conviait dans les murs de notre cité tous les membres de la grande famille française disséminés sur tout le continent américain. Des milliers de Canadiens-Français répondirent à son appel, heureux qu'ils étaient de montrer au monde entier leur vitalité, leur esprit d'union et l'attachement à la foi sublime de leurs pères. La société venait encore d'enregistrer dans ses annales une de ces célébrations qui font époque dans la vie d'un peuple en lui conquérant d'emblée le respect et l'admiration de tous.

Neuf ans plus tard, invitée par le Cercle Catholique de Québec à inaugurer un monument élevé par cette association sur les bords de la rivière Saint-Charles, en l'honneur de Jacques Cartier, notre premier ancêtre historique, la société St-Jean-Baptiste organisa en peu de temps une démonstration qui éclipsa de beaucoup celle de 1880.

Dès la veille du 24 juin 1889, notre ville était remplie d'une multitude accourue de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis pour assister à l'inauguration de ce monument ; et le matin de la fête, à l'endroit même où, le 3 mai 1536, Jacques Cartier plantait la croix, Son Eminence le Card. Taschereau célébrait les saints mystères en présence d'une foule émue et recueillie ; puis la voix encore puissante d'un illustre vieillard qui n'est plus, l'honorable P. J. O. Chauveau, redisait la gloire et les vertus de l'immortel découvreur Malouin.

Le lendemain, publiant un compte-rendu de la démonstration, un journal anglais disait : " Les Canadiens-Français viennent de prouver une fois de plus qu'ils sont un peuple intelligent, vigoureux et fort, un peuple qui commande notre respect et notre admiration."

Encouragée par ces généreuses paroles à l'adresse du peuple canadien qu'elle s'efforçait de représenter dignement, la société St-Jean-Baptiste conçut, en 1890, le projet d'élever sur la terrasse Frontenac un monument au fondateur de Québec, Samuel de Champlain, monument qu'elle décida même d'inaugurer cette année, à l'occasion de ses noces d'or.

J'eus l'honneur de soumettre ce projet le 22 juin 1890, à des milliers de Canadiens-Français, réunis en assemblée sur la place Jacques-Cartier, qui l'approuvèrent hautement. Ce projet reçut bientôt la sanction de tous les citoyens de Québec. Une souscription fut organisée et produisit, dans l'espace de quelques mois, la jolie somme de $15,000.

C'est dire que le projet ne peut manquer d'être exécuté ; mais la société St-Jean-Baptiste (et c'est là son plus vif regret) est forcément obligée d'en remettre l'exécution à plus tard, désirant que ce monument—dont le coût est fixé à $25 ou $30,000—soit une œuvre digne du héros qu'elle rappellera et digne de la population de Québec. C'est en grande partie au dévouement admirable de l'hon. Juge Alexandre Chauveau, président actif du comité du monument-Champlain, que la société St-Jean-Baptiste doit le beau résultat obtenu jusqu'à ce jour, et l'honorable juge veut bien continuer à recueillir les autres souscriptions pour compléter la somme que représentera le coût du monument.

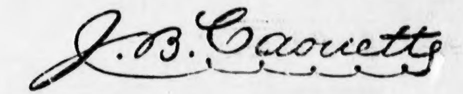
Malgré que la société St-Jean-Baptiste fut incapable d inaugurer ce monument cette année, elle ne pouvait laisser passer la fin de son demi siècle d'existence sans organiser une démonstration qui montrât sa vitalité et la marche ascendante qu'elle avait suivie depuis sa fondation. Or, ayant appris que c'était le désir des catholiques de Québec de célébrer, le 23 août, la cinquantième année de prêtrise de Son Eminence la Cardinal Taschereau, et voulant donner au prince de l'Eglise catholique de ce pays un témoignage public de son dévouement respectueux, en contribuant à sa fête, la société demanda aux autorités ecclésiastiques de cette ville la permission de faire coïncider la fête de ses noces d'or avec celle des noces d'or de Son Eminence, et cette permission lui fut gracieusement accordée. Son Eminence, avec une délicatesse vraiment exquise, voulut même que la fête de la société St-Jean-Baptiste fût célébrée avant la sienne, c'est-à-dire le 22 août.

Donc, les 22 et 23 août, aujourd'hui et demain, sont deux dates mémorables, non-seulement pour la population de Québec, mais pour toute la population du Canada. Aujourd'hui et demain, glorifions la religion et la patrie ! Que nos écrivains, nos poëtes et nos orateurs mettent en lumière les grandes figures de ceux qui firent briller sur ce sol les vérités de l'Evangile avec les premiers rayons de la civilisation ; qu'ils exaltent la mémoire de ces *fous sublimes* qui donnèrent leur vie pour la défense de notre langue, de nos droits et de nos libertés ! Que tous ceux enfin dont les cœurs vibrent aux doux mots de religion et de patrie, viennent s'affirmer dans cette vieille cité de Champlain, berceau de notre nationalité, et, suivant l'expression d'un orateur français, le boulevard inexpugnable de la religion et du patriotisme !

Que ces jours soient un sujet de grandes réjouissances pour tous les cœurs français et catholiques. Comment ne pas se réjouir du fait merveilleux que, sous la domination étrangère, une société essentiellement française et catholique comme la société St-Jean-Baptiste de Québec ait pu se maintenir sans interruption pendant 50 ans, et qu'elle soit plus prospère que jamais ? Comment ne pas se réjouir à la pensée que le plus grand parmi nos compatriotes, devenu un prince de l'Eglise, célèbre le cinquantième anniversaire de son apostolat, c'est-à-dire toute une vie mise au service de la religion et de la patrie ?

Tout, par conséquent, nous invite à la joie et à l'allégresse ; tout nous engage à contribuer à ces deux fêtes éminemment patriotiques.

La société St-Jean-Baptiste de Québec, ce semble, pouvait difficilement mieux couronner son demi siècle d'existence. (*)



Président Général de la Société St-Jean-Baptiste de Québec.

MERCI A NOS COLLABORATEURS

Nous ne savons comment remercier les écrivains qui ont répondu favorablement à l'invitation que nous leur avons faite de collaborer à ce journal-souvenir.

Tous nous ont donné de gentils petits bibelots on ne peut mieux appropriés.

Nous remercions également ceux qui ont daigné nous répondre et s'excuser de ne pouvoir nous donner leur collaboration pour des raisons valables.

Nous devons des remerciements tout particuliers à M. le Président de la Société Saint-Jean-Baptiste pour l'amabilité avec laquelle il nous a fourni tous les renseignements que nous lui avons demandés et pour le travail qu'il s'est imposé—*pro Deo et Patria*—en nous donnant l'historique de la Société Saint-Jean-Baptiste jusqu'à nos jours.

Enfin, nous adressons à tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre, un chaleureux remerciement.

* Je crois être agréable au lecteur en publiant ici la liste des présidents généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste depuis 1842, date de sa fondation, jusqu'à 1891. La voici : Dr P. M Bardy, l'honorable R. E. Caron, l'honorable Ls. Panet, le chevalier L. G. Baillargé, sir Hector Langevin, l'honorable Isidore Thibaudeau, M. Pierre Gabriel Huot, G H. Simard, J E. Bolduc, J. P. Rhéaume, l'honorable P. J O. Chauveau, l'honorable C. A. P. Pelletier, l'honorable Joseph Cauchon, C. J. L. Lafrance, T. Ledroit, Siméon Lesage, l'honorable juge A. Chauveau, H. J J. B. Chouinard, Amédé Robitaille, Jules Tessier, M P. P.

(*) Cette année, la société St-Jean-Baptiste de Québec, aidée de plusieurs citoyens généreux, a fait peindre la colonne du monument et a remplacé les deux clôtures en bois brut qui l'entouraient par deux jolies clôtures en fer.

LES JEUNES VIEILLARDS

J'ai failli découvrir un centenaire. Durant huit jours ma conviction ne chancela point—mais enfin, comme cela m'était arrivé plus de quatre-vingts fois déjà, j'ai perdu la foi aux centenaires. Oui, près de cent fois j'ai cru avoir affaire à des êtres humains, vivants, palpables et tangibles, âgés de quatre ou cinq quarts de siècle—et à tout coup, la preuve faite, il a fallu écouer la vie de l'individu—ce qui, invariablement, le rendait furieux contre moi.

L'Ecclésiaste dit : "Le nombre des jours de l'homme est de cent ans au plus."

Dans un psaume de David, on lit : "Le nombre des années de l'homme est de soixante-dix à quatre-vingts pour les plus robustes, puis le fil de nos jours est coupé en un clin d'œil."

Proverbe populaire : "Par tout pays, ne va pas à cent ans qui veut."

Ce qui n'empêche pas les gazettes de nous servir un ou deux centenaires par semaine.

Je venais de blanchir un nègre, c'est-à-dire de démontrer qu'il n'avait pas cent années, en dépit de ses prétentions, lorsque je suis tombé sur un pasteur méthodiste qui paraissait âgé de cent vingt ans. Dans une lettre de lui, publiée sous la date du 12 mai 1892, il mentionne des faits qui le font naître en 1772. J'ai voulu savoir s'il est croyable sur parole—alors on m'a dit que c'est l'homme le plus respectable du monde, et un sénateur m'a même affirmé qu'il attribuait au révérend de cent vingt à cent trente ans—car, disait-il, j'ai soixante-cinq ans et depuis l'âge de trois ans je le connais : il avait alors cinquante ans au moins.

Pensez si j'étais étonné !.. lorsque j'appris que le Mathusalem en question était décédé en 1860, âgé de quatre-vingt-dix ans, et que la lettre qui m'induisait en erreur est du 12 mai 1829. Le sénateur se figurait comme moi que nous avions affaire à un écrivain encore vivant.

A Hull, en 1875, je demandais à un vieillard s'il avait servi sous les armes en 1812—il me répondit : "non, j'étais trop vieux." *Vieux* blagueur ! lui répondis-je, vous étiez marié—et l'on n'enrôlait que des célibataires.

En 1878, il s'est fait dans la presse de Québec beaucoup de bruit au sujet du bonhomme Doyer, ou plutôt Dodier, qui vivait des marques de sympathies du public—à cause de ses cent-quatre ans—et qui mourut âgé de quatre-vingt-six ans !

Pierre Descombes, instituteur, décédé à Saint-Roch de Québec en 1858, soit-disant âgé de cent-douze ans, n'avait que quatre-vingt-un ans : tous les papiers qu'il montrait étaient ceux de son père.

Angélique Gougé, morte à Québec en 1848, n'avait que soixante-dix-huit ans : on la proclamait centenaire.

Jacques Fournier, né aux Trois-Rivières, est allé mourir aux Etats-Unis, se disant âgé de cent-trente-quatre ans, et tout le monde croyait que c'était arrivé, parceque notre homme dépeignait les anciens gouverneurs du Canada trait pour trait—tel que je pourrais le faire moi-même !

Les patriarches qui vivaient neuf cents ans, n'avaient vu que des lunes et leur âge ne dépassait guère quatre-vingts ans.

L'Europe prend au sérieux Jenkins et Parr, mais où sont les preuves de la longévité extraordinaire de ces personnages ?

Nous avons eu en Canada un homme de cent-treize ans. Il se nommait Pierre Joubert, né à Charlesbourg le 15 juillet 1701, décédé à Québec le 16 novembre 1814—cordonnier de son état. Afin de l'identifier, il a fallu retrouver tous les actes concernant son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, de manière à bien voir qu'on ne pouvait pas le prendre pour un autre, car c'est habituellement un malentendu de ce genre qui manufacture les centenaires.

Benjamin Sulte

L'HOPITAL GÉNÉRAL ET L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

MGR SAINT VALIER ET MGR TASCHEREAU

La fondation de l'hôpital du Sacré-Cœur est de date trop récente pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler les circonstances. Personne n'a oublié le dévouement illimité de Son Eminence le cardinal Taschereau à cette œuvre toute de charité, ni la sublime coopération des révérendes Dames de l'Hôpital-Général. Ce dernier acte de dévouement de la communauté que fonda Mgr de Saint-Valier, me remet en mémoire la cause de cette fondation et les événements qui s'y rattachent.

En l'an de grâce 1688 l'on avait établi à la Haute-Ville un bureau de bienfaisance que l'on appelait le Bureau des Pauvres. Les communautés et les citoyens se cotisaient tous les ans pour l'entretien de l'institution qui tenait des salles ouvertes aux indigents des deux sexes et de tout âge. C'était un asile pour l'infortuné plutôt qu'un hôpital pour l'infirme. Les campagnes qui fournissaient aussi leur contingent de pauvres mendiants, souscrivaient aussi leur quote-part au fonds commun. Tout calculé, la recette annuelle ordinaire s'élevait à la somme de plus de 2.000 livres, c'est-à dire quatre cents piastres. Aussi était il défendu de mendier par les rues.

Les citoyens avaient élu un bureau d'administration, qui disposait des fonds. C'étaient des hommes de confiance, et il suffit de citer leurs noms pour s'assurer de l'excellence de leur choix : MM. Aubert de la Chesnaye, conseiller au Conseil Souverain, de Hauteville, procureur général du roi, Paul Dupuis, lieutenant particulier, et Georges Regnard-Duplessis, trésorier de la marine dans toute la Nouvelle-France.

Ce furent d'abord les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame qui furent chargées de la régie interne du Bureau des Pauvres. Elles s'acquittèrent à merveille de leur besogne jusqu'en 1692, alors que Mgr Saint-Valier voulut les remplacer par des religieuses de l'Hôtel-Dieu. En ayant parlé aux hospitalières, celles-ci ne voulurent pas accepter une charge qui du reste n'entrait pas dans le but de la fondation de leur institut, entièrement dévoué au service des malades. La mère Juchereau de Saint-Ignace nous apporte elle-même les motifs de ce refus :

"Nous ne goutâmes pas, dit-elle, la proposition de Mgr de Saint-Valier, parce que cela apportait du changement dans notre manière de vivre : bien d'autres raisons nous en éloignèrent encore ; nous jugeâmes dès lors que cet établissement pourrait troubler la paix de notre Maison, et nous ôterait plusieurs bons sujets dont notre communauté se trouverait incommodée ; nous lui proposâmes d'employer le fonds qu'il destinait pour cet etablissement, à faire bâtir quelques salles joignant notre Hôtel-Dieu pour y mettre des invalides, que cela pourrait s'accorder avec le soin des malades : plusieurs maisons de notre Ordre en France, ayant uni ces deux sortes de fonctions ; mais que nous ne devions pas selon nos règles, abandonner les malades pour soigner les invalides."

Les administrateurs du Bureau des Pauvres épousèrent la cause des Hospitalières qui, sans doute, paraissait être la plus conforme aux règles de leur institut. Mgr de Saint-Valier n'en persista pas moins dans sa détermination bien arrêtée de transformer le bureau de bienfaisance en hospice pour servir de refuge aux invalides. Il poussa les choses si loin, que les religieuses finirent par céder, mais non sans condition. Les deux parties stipulèrent par contrat que le nouvel hôpital relèverait de l'Hôtel-Dieu, et que la supérieure devrait se conformer en tous points aux décisions des directrices de la maison mère. Ce contrat fut signé de l'évêque, du gouverneur, de l'intendant, des administrateurs, et du chapitre de l'Hôtel-Dieu, et puis il fut ratifié plus tard par la cour.



EXTRAORDINAIRE

Nous conseillons fort tous les lecteurs des " Noces d'Or " d'aller faire leurs emplettes chez

LOUIS LEFEBVRE & Cie

8, RUE SAINT-JEAN

Ils trouveront là tous les articles nécessaires à la toilette d'un homme et au plus bas prix.

Chemises, Chemisettes, Corps et caleçons, Cols et collets, Cravates, Fichus, etc., etc., etc.

N'oubliez pas l'endroit si vous voulez sauver de l'argent et avoir de la bonne marchandise.

8, RUE SAINT-JEAN

Les célèbres Bière et Porter LABATT

CES BIÈRES sont reconnues comme les meilleures et les plus favorables à la santé, tel que certifié par les plus hautes autorités médicales et reconnu par tous les connaisseurs comme étant supérieures à toute autre en Canada, et de plus par les premiers prix que ces célèbres BIÈRES et PORTER ont remportés aux Expositions Universelles, notamment Paris, Australie, Philadelphie et l'année dernière à la Jamaïque.

Demandez à votre épicier les célèbres Bière et Porter Labat de London, Ontario, et assurez-vous qu'on vous la donne. Défiez-vous qu'on vous donne d'autre bière en substition.

N. Y. MONTREUIL, SEUL AGENT, 277-279, RUE SAINT-PAUL.

L'Hôpital-Général était fondée. Il ne restait plus qu'à lui trouver un presonnel. L'élection s'en fit à la pluralité des voix, et le sort tomba sur les sœurs Marguerite Bourdon de Saint-Jean-Baptiste, Louise Soumande de Saint-Agnès, Geneviève Gosselin de Sainte-Madeleine, novice et Madeleine Baron de la Résurrection, converse ; leur obédience date du 31 de mars 1693.

Mgr de Saint-Valier assista à cette élection. Dès le premier jour d'avril, la sœur Juchereau de Saint-Ignace, supérieure de l'Hôtel-Dieu, se rendit à l'Hôpital-Général, c'est-à-dire à l'ancienne résidence des récollets, que ces religieux venaient de quitter pour s'établir à la Haute-Ville, et là elle présida à l'entrée solennelle des quatre religieuses qui devaient y demeurer. Elle y séjourna pendant une semaine.

Tel est, en peu de mots, l'historique de la fondation de l'Hôpital-Général que Mgr de Saint-Valier prit sous sa haute protection, et où il voulut mourir. C'était son œuvre de prédilection, de même que l'Hôpital du Sacré-Cœur est celle de son Eminence.

Ce rapprochement m'a paru digne d'être rapporté à l'occasion de ce cinquantenaire mémorable dont la génération actuelle gardera un impérissable souvenir.

Québec, 5 août 1892.

N. E. Dionne.

JE ME SOUVIENS

La Religion et la Patrie unissent, aujourd'hui, leurs voix harmonieuses pour célébrer, dans un chant d'amour et de reconnaissance, les noces d'or d'un prince de l'Eglise et le cinquantième anniversaire de la naissance de cette féconde et patriotique association qui a nom "La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec."

La joie éclate de toutes parts. Le gai carillon des cloches la répand dans les airs et le souffle vivifiant du patriotisme la transporte de la vieille capitale d'où elle rayonne jusqu'aux limites les plus reculées de la province. C'est elle qui monte du saint lieu avec les nuages d'encens et de prières ; c'est elle qui se promène dans nos rues pavoisées avec le défilé de nos sociétés, de nos forces et de nos gloires nationales ; c'est elle qui pénètre dans l'atelier de l'artisan, dans le cabinet de l'homme de profession, dans la mansarde du pauvre, dans la chaumière du cultivateur, dans la hutte du colon ; c'est elle qui déploie nos bannières et qui fait vibrer nos fanfares. Elle éclate avec la grande voix du peuple bénissant la Religion et chantant la Patrie.

C'est aujourd'hui jour de fête vraiment nationale, c'est jour de liesse.

Le poète invoque les Muses et son langage inspiré redit les gloires de la patrie, les souvenirs émouvants du passé, les joies et les tristesses de l'heure présente, les saintes espérances de l'avenir. Sur sa lyre attendrie le barde canadien module les notes aimées qui ont charmé son enfance, ces vieilles chansons que nos mères chantaient en nous berçant sur leurs genoux, ces airs patriotiques, refrains populaires, que paysans, voyageurs et marins répètent à tous les échos, dans les champs, dans les bois et sur la nappe argentée de nos grands lacs, mariant leurs voix aux gazouillements des oiseaux, aux frémissants murmures de la forêt, aux grondements des cataractes lointaines.

Faisant trève, pour un jour, aux sentiments qui les divisent et les arment les uns contre les autres, dans le champ clos de la politique, les enfants de la terre canadienne s'unissent pour glorifier dans une même et grandiose démonstration le pays qui leur a donné le jour et le Dieu qui a protégé leur jeune nationalité et qui en a béni l'épanouissement victorieux au milieu des nationalités étrangères.

En vérité, c'est jour de fête nationale, jour de liesse.

Voilà cinquante ans que pour la première fois se déployait au souffle du plus pur patriotisme cet étendard béni sur lequel resplendissait en lettres d'or la devise devenue légendaire : Nos institutions, notre langue et nos lois !

On était alors en 1842.

L'insurrection de 1837 avait été étouffée, et, comme mesure de répression, l'Angleterre avait enlevée au Bas-Canada la constitution qui lui avait été octroyée en 1791 par l'Acte de Québec.

L'Union du Haut et du Bas-Canada était un fait accompli depuis le 10 février 1841.

Les grandes lignes de la politique impériale concernant le Bas-Canada se dessinaient aux yeux de tous, avec une netteté alarmante. La langue française était proscrite et l'union forcée de notre province avec celle du Haut-Canada devait, dans l'esprit de ceux qui l'avaient décrétée, amener l'anéantissement graduel mais infaillible de notre race, son absorption par l'élément britannique.

L'homme propose, mais Dieu dispose.

Nos ancêtres s'étaient mesurés sur les champs de bataille avec les conquérants de l'Amérique et le dernier combat de cette lutte séculaire fut une victoire pour les couleurs françaises.

Il en fut de même dans l'arène politique. L'Acte d'union amena l'union, non pas celle qu'on avait rêvée sur les bords brumeux de la Tamise, mais celle qui sauva derechef d'un désastreux naufrage ces héroïques débris d'une épopée glorieuse.

Devant l'éminence du danger nos pères se rallièrent, en face de la mort politique qui les attendait ils unirent leurs forces, contractèrent avec les hommes modérés du parti anglais la plus précieuse des alliances, et, un bon jour, il y a de cela cinquante ans, au soleil resplendissant du 24 juin, bannières en tête, étendards déployés, quinze cents hommes d'élite défilèrent deux par deux dans les rues du vieux Québec tout surpris. En passant devant l'Hôtel-de-Ville les drapeaux s'inclinèrent, de joyeux vivats retentirent pendant que les fanfares lançaient dans les airs les joyeuses notes de "Vive la Canadienne !" Debout sur le balcon, deux hommes saluèrent cette première démonstration de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'un d'eux était le maire de la cité, feu l'honorable René Ed. Caron, l'autre le représentant de l'empire britannique, sir Charles Bagot.

" Sir Charles Bagot,—c'est le Dr. O. Robitaille qui parle—
" en voyant défiler les membres de notre nombreuse société
" dans les rangs de laquelle l'œil le plus scrutateur n'aurait
" pu distinguer le riche du pauvre, l'homme de profession de
" l'ouvrier, dit à notre maire : Mais c'est un peuple de gentils-
" hommes !"

Ce peuple de gentilshommes affirma son existence et reconquit ses droits. Dès le 15 septembre de cette même année 1842, le ministère Lafontaine-Baldwin était formé et un homme de notre race devenait l'aviseur constitutionnel d'un gouverneur anglais et le premier ministre d'une colonie britannique.

Quelques mois plus tard la constitution était amendée et la langue française, reprenant ses droits, devenait l'une des langues officielles du parlement canadien.

Voilà ce qu'a produit l'union de nos compatriotes et cette union c'est la Société Saint-Jean-Baptiste qui l'a opérée.

Depuis sa naissance, la société a marché de succès en succès et, tous les ans, notre race se réserve un jour pour affirmer publiquement son existence et déployer ses couleurs.

Dans la procession qu'elle organise, au jour de la fête nationale, les enfants de la Nouvelle France y trouvent leur place et les chars allégoriques y représentent tous les intérêts et toutes les aspirations.

Peut-être même dépasse-t-on le but dans certains cas. Je n'aime pas, par exemple, qu'on représente le cultivateur canadien sous les traits d'un cavalier mal monté, portant bottes *sauvages*, ceinture flèchée et tuque du pays, soufflant au passant ses bouffées de tabac canadien et grimaçant

CYRILLE DUQUET

No 3, RUE ST-JEAN

LE PLUS BEL ÉTABLISSEMENT DE JOAILLERIES ET D'ORFEVRERIES DU CANADA, LE PLUS GRAND CHOIX DE MONTRE EN OR, ET EN ARGENT, ET DES PRIX LES PLUS VARIÉS.

N'oubliez pas d'y faire une Visite.

SHARPE & JEANDRON

46, RUE ST-JEAN.



CONFISERIES & CHAMBRES de LUNCH

Assortiment le plus complet de la ville en fait de BONBONS.

Liqueurs douces, sur glace ou autrement.

THE ⊞ CAFE ⊞ GATEAUX

Chambres de Lunch ouvertes pendant les fêtes des 21, 22 et 23, de 8 heures du matin à 11 heures et demie du soir.

TÉLÉPHONE : 840.

BUVEZ L'EAU ST-LÉON

Elle vous guérira

PRISE AVANT LES REPAS

- DE LA DYSPEPSIE .·. FAIBLESSE D'ESTOMAC,
- ET CONSTIPATION .. " .. ELLE RÉGULARISE LE
- FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME NERVEUX .·. .·. .·. .·.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS ET EPICIERS

En Gros et en détail, au

No 3, RUE PORT DAUPHIN

UN SEUL PRIX.

ELIE · BEDARD

Horloger et Bijoutier

357. RUE ST. PAUL, QUEBEC.

GRANDE REDUCTION

SUR LES MONTRES EN OR ET EN ARGENT, HORLOGES ET BIJOUX DE TOUT GENRES, LUNETTES D'OPÉRAS, ARGENTERIES, TÉLESCOPES, ACCORDEONS, ETC.

AUSSI

LES LUTETTES ET LES LORGNONS DE CRISTAL de Lawrence.

Nous conseillons à nos lecteurs, de ne pas manquer de profiter de cette grande réduction.—Une visite est sollicitée.

comme un homme soumis à la torture. Les cirques ont leurs bouffons, qu'ils en gardent le monopole. Dans les rangs de la société Saint-Jean-Baptiste la mascarade ne saurait être admise et on ne doit pas offrir à la pitié des nôtres et à la risée des autres nationalités cette grande et belle figure de l'*habitant* canadien, ce roi incontesté du sol.

Mais passons sur ce détail. La Société Saint-Jean-Baptiste a des devoirs plus sérieux à remplir.

Il lui incombe aujourd'hui d'opérer l'union des enfants de tous ceux qu'il y a cinquante ans combattaient pour leur langue, leurs institutions et leurs lois. L'histoire peut se répéter. Il y a du moins à l'horizon un nuage menaçant et la race des fanatiques n'est pas encore éteinte.

En pareille occurrence, confions à notre société nationale le soin d'organiser la défense des intérêts de ceux qui souffrent persécution parce qu'ils sont nos co-religionnaires ou nos compatriotes.

La société a un passé glorieux qui oblige, et, à notre demande d'épouser une cause juste, elle peut nous répondre : Je me souviens. Qu'elle agisse avec la même prudence, avec le même désintéressement que la société de 1842. Nous lui apportons, nous les mêmes énergies, le même patriotisme.

Que Dieu nous accorde à tous les mêmes succès.

Villa Mastaï, 10 août 1892.

PH. LANDRY.

L'ÉRABLE

L'érable si haut dans l'espace
Dresse son faite audacieux,
Que le rossignol à voix basse
Y parle avec l'oiseau des cieux.

Il est plein de sève et de force ;
L'ouragan ne peut le plier ;
Pourtant les fibres de son torse
Sont aussi souples que l'acier.

Il est rugueux comme le chêne
Et plus droit que le peuplier.
Une balle l'entame à peine :
Son écorce est un bouclier.

Il peut protéger de son ombre
Le troupeau le plus populeux ;
En été, des oiseaux sans nombre
Chante sur son front onduleux.

Son feuillage, à la mi-septembre,
Au souffle du vent boréal,
Se couvrant d'or, de pourpre et d'ambre,
Brille comme un manteau royal.

En avril, le paysan perce
Son flanc qu'amollit le dégel :
Par sa blessure l'arbre verse
Tout le mois des larmes de miel.

Ces larmes sont une richesse ;
Elles font faire bien des pas,
Mais la ferme est dans la détresse,
Si l'érable ne pleure pas.

Parce qu'il est fécond, on l'aime,
Et nos aïeux, dans leur fierté,
Ont pris sa feuille pour l'emblême
De leur nationalité.

Le jour de la Saint-Jean-Baptiste,
Quand juin, si suave et si sain,
Rayonne comme une améthyste,
De joie il sent frémir son sein.

Il est content l'arbre civique,
Car c'est aussi sa fête à lui.
Pour qu'elle soit plus magnifique,
Le beau soleil d'or plus tard luit.

Ce jour-là, le géant superbe
Est honoré comme pas un :
Sur ses pieds les cent fleurs de l'herbe
Répandent leur plus doux parfum.

De chansons et d'aromes pleine,
La brise caressante accourt,
Et, le baisant de son haleine,
Lui donne des frissons d'amour.

Les oiseaux s'en viennent en foule
Saluer ses beaux rameaux verts,
Et dans l'ombre qu'il leur déroule
Jusqu'au soir lui disent des vers.

La jeune fille, folle ou sage,
Pour suivre alors notre drapeau,
Fixe sa feuille à son corsage,
Ou bien l'épingle à son chapeau.

Les hommes à leur boutonnière
La portent orgueilleusement :
Sous cette étoile printanière
Leurs cœurs battent plus librement.

Partout, sur les toits, dans la rue,
Brillent ces rameaux éclatants ;
Et, quand la fête est disparue,
Ils y flottent encor longtemps.

L'érable est l'arbre d'abondance ;
L'Indien l'adorait autrefois ;
Et nous l'aimons, comme la France
Aime le vieux chêne gaulois.

Il est bon autant que robuste :
Il berce au vent le nid moëlleux,
Et dépouille sa tête auguste
Pour couvrir le gazon frileux.

Il ne garde pas sa toilette,
Comme les sapins aux jours froids,
Pendant qu'auprès la violette
Tremble et se souffle dans les doigts.

Il est beaucoup moins égoïste
Que le pin au front toujours vert,
Et son cœur d'arbre est souvent triste,
Quand l'herbe grelotte l'hiver.

Après avoir nargué les trombes,
Il se laisse mettre en morceaux,
Afin qu'on en fasse des tombes,
Ou qu'on en fasse des berceaux.

Pour nous faire vivre, il s'immole :
Lui qui touchait le ciel du front,
En mille et mille éclats il vole
Sous la hache du bûcheron.

Or le bûcheron vend l'érable....
Et le vieux mort est satisfait,
Si la mansarde misérable
A la chaleur du feu qu'il fait.

Sa flamme ardente est son obole....
Et nos pères bien justement
Le choisirent comme symbole
De la force et du dévouement !

W. CHAPMAN.

LES MONTAGNAIS ET LE LAC SAINT-JEAN

Le père de Quen est le premier blanc qui ait pénétré jusqu'au lac Saint-Jean. Il y arriva par la Belle-Rivière, le 15 juillet 1647, et alla camper, le soir du même jour, sur la rive opposée, vraisemblablement à la Pointe-Bleue, à la Réserve des Sauvages, où la grève est d'un abord exceptionnellement facile.

Les peuplades qui fréquentaient les bords du lac *Piecouagami* (lac peu profond) ou lac Saint-Jean au dix-septième siècle, étaient d'un caractère doux et facile, ainsi qu'en témoignent les récits des Pères Jésuites de Quen, Dreuillettes, Dablon, Albanel, DeCrespieul (le fondateur de la mission Saint-Charles de Métabetchouan) et la relation inédite du Père Laure qui les désigne sous le nom de Papinachois.

Les Montagnais actuels ont hérité de ces heureuses qualités. Ceux de la mission de la Pointe-Bleue comptent un bon nombre de familles métisses et ne sont pas aussi complètement Indiens, par le sang, que leurs frères de la mission de Betsiamis. Quelques-unes des familles fixées en été au lac Saint-Jean appartiennent à la tribu des Têtes-de-Boule et viennent de la région du Haut Saint-Maurice. On y voit aussi un certain nombre de Naskapis.

J'ai déjà eu occasion de dire que tous les adultes montagnais savent lire et *chanter la prière.* Il y a trente ans, chaque famille de la tribu possédait un calendrier et un livre de plain-chant noté, avec paroles montagnaises (Augustin Côté, Québec, éditeur).

En 1888, je fis un petit voyage au lac Saint-Jean et j'accompagnai quelques dames dans une promenade sur la belle et large grève de la Pointe-Bleue. Après avoir salué au passage une jolie jeune mère qui fumait en soignant son enfant, nous nous arrêtâmes pour essayer de lier conversation avec une vieille *sauvagesse* nonchalemment assise sur un lit de branches de sapin, à l'entrée de sa cabane. Malheureusement la pauvre femme n'entendait ni le français ni l'anglais. Il est vrai que je possède parfaitement la langue montagnaise, mais je ne la parle volontiers qu'avec ceux qui ne la parlent pas ! J'articulai, avec quelque hésitation : *Mitsinaïgan....* La bonne vieille tendit alors le bras vers la voûte de sa tente, et en tira, pour nous le présenter, un calendrier ecclésiastique en langue sauvage, avec l'épingle traditionnelle marquant le quantième du mois. Je considérai cet incident comme un des plus intéressants de notre visite. Le calendrier est le guide par excellence du Sauvage nomade chrétien ; il devient le *maître de la prière* pendant la saison de la chasse, alors que le missionnaire n'est plus là, et que les familles sont dispersés dans la forêt.

Après le départ du dernier Père Jésuite de la mission de Métabetchouan, au dix-huitième siècle, les Sauvages du nord continuèrent de se rendre, chaque année, sur les bords du lac Saint-Jean, où un prêtre séculier, envoyé par l'évêque de Québec, allait les rencontrer. Puis la mission fut confiée au zèle infatigable des Pères Oblats.

M. l'abbé Antoine Racine fut l'un des derniers prêtres séculiers envoyés par l'évêque ou l'archevêque de Québec à la mission du Lac Saint-Jean. Il s'y rendit avec un interprète. Avant de commencer les exercices spirituels, le jeune prêtre parla aux Sauvages avec une bonté qui les mit tout à fait à l'aise. Les chefs le complimentèrent sur son nom, que l'interprète avait traduit. L'un d'eux, s'enhardissant, alla arracher un arbuste, et il en présenta la racine au nouveau missionnaire, en lui disant :

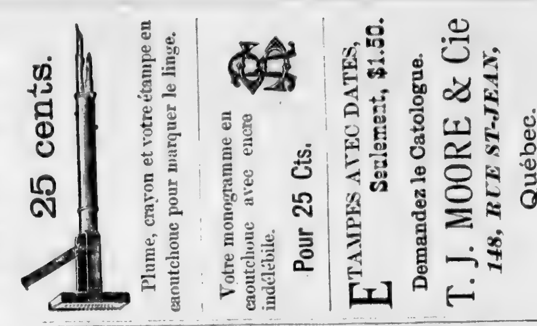
Ton petit cousin......

Plus tard, le jeune, prêtre qui avait débuté dans le ministère par les missions des Bois Francs, devenait évêque de Sherbrooke et prenait pour devise :

In fide, spe et charitate radix.

J'ai dit plus haut que bon nombre de Montagnais ne le sont qu'à demi. Ceci me rappelle une excellente histoire qui, si elle n'est pas vraie, est fort bien trouvée :





J. A. DELISLE

COURTIER

SOUS-AGENT DE LA
Sun Life Insurance Company,
ET DE LA
Phœnix de Hartford, contre le feu

67, RUE ST-PIERRE, QUEBEC

GEORGE MADDEN JAMES ELLIS

MADDEN & ELLIS

MARCHANDS DE CHARBON

CHARBON de toutes sortes au plus bas prix du Marché

BUREAUX : 131, RUE ST-PIERRE

Cours : { Quai des Commissaires, Jetée Louise, Quai Breakwater. }

TELEPHONE : Bureaux, 468–Quai, 942

G. R. RENFREW & Co.



35 & 37, RUE BUADE
Haute-Ville, QUEBEC

Les étrangers sont invités a venir voir notre immense assortiment de belles Fourrures.

LA · NEW-YORK

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

SIEGE SOCIAL
346 et 348, Broadway, : NEW-YORK

SITUATION AU 1er JANVIER 1892 :

ACTIF	$125,947,298 81
PASSIF	110,906,26750
SURPLUS	**$ 15,141,023 31**

F. X. JULIEN, Agent Général,
72½, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

AU CLAIRON D'OR

42-44, RUE GARNEAU



Liqueurs Superfines -:- Cognac -:- Rum
Vins des meilleurs Crus -:- Cigares, etc
Pâtés aux huîtres, Pâtés au Mouton, Sandwich
HUITRES SUR L'ECAILLE
Service rapide et prix modérés. Chambres de Lunch

N. MORIN, Proprietaire

J. B. MORIN & CIE

Pharmaciens & Chimistes

161, RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC.

Dépot de Billets de chemins de fer et de Bateaux.

ALPHONSE LÉGARÉ

BARBIER-COIFFEUR
ET
Marchand de Tabac, Cigares, Cigarettes, Pipes, Etc., Etc.

9,-RUE DESJARDINS,-9
Haute-Ville, Quebec.

Tous les Visiteurs

A L'OCCASION DE LA FETE TROUVERONT LEUR AVANTAGE A VISITER LE MAGASIN DE BIJOUTERIES DE

C. ROUTHIER

50 & 52, Cote de la Montagne

OU ILS TROUVERONT UN ASSORTIMENT DES PLUS COMPLETS ET A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES.

L'ex-gouverneur général du Canada le marquis de Lorne, de la famille des Campbell de la maison d'Argyle, professait une grande admiration pour les types indiens. Pendant son séjour en ce pays, il cherchait toutes les occasions de voir des Sauvages, et surtout des Sauvages pur sang. Un jour qu'il était à Ristigouche, je crois, il aperçut un Micmac superbe : teint foncé, pommettes de joues saillantes, œil à reflets, front fuyant, cheveux plats aile-de-corbeau, prestance de chef de tribu.

—Milord, dit quelqu'un de la suite du gouverneur, voilà enfin un Sauvage pur sang.

—Je le crois en effet, dit le marquis de Lorne ; et sans doute il doit porter quelque nom curieux, comme le Point-du-Jour, le Hibou-Noir, le Poisson-des-Lacs, ou simplement l'Orignal, l'Aigle, le Renard, le Vison. Je parie pour le Vison.

Puis, s'adressant au Sauvage :

—Quel est votre nom ? dit-il.

Le personnage interpellé hésita un peu, mais le gouverneur ayant répété : —Quel est votre nom ? il répondit :

—Campbell.

. . . .

En 1864, je fus surpris par un orage dans la Grande Décharge du lac Saint-Jean, avec mon bon ami le docteur J.-C. Taché. Nous abordâmes une des îles de la Décharge, où nous trouvâmes un abri sous la tente d'une famille montagnaise. Il y avait là les plus beaux types du monde et des représentants de trois générations. Sauf l'aïeul, maître de céans, aucun de nos hôtes ne prononça une parole et ne bougea de sa place pendant toute notre longue visite, qui dura bien une heure. Une jeune femme, coiffée d'un bonnet de drap de diverses couleurs et dont les traits et l'attitude conservèrent tout le temps la plus parfaite immobilité, faisait cependant entendre quelques notes d'un chant faible, lent, aigu, destiné évidemment à charmer un bébé, immobile lui aussi, dont la tête très foncée émergeait d'une nâgane. Le chef de cette famille était encore un métis : il se nommait Connolly.

Les familles nomades qui se réunissent chaque été à la "réserve" de la Pointe-Bleue y viennent surtout par la branche nord-ouest du Saguenay que l'on appelle aujourd'hui Achamachouane. Ce nom d'Achamachouane désignait autrefois un poste très éloigné situé au nord du lac Saint Jean. On s'y rendait en suivant la branche supérieure ou branche nord ouest du Saguenay, que je viens de nommer, et celle ci a fini par perdre son nom pour prendre celui du poste où elle conduisait. Dans cent ans les savants se disputeront là-dessus. Puissent ces lignes arriver jusqu'à eux et prévenir des désastres !

Ernest Gagnon

LES BAINS DE LA SAINT-JEAN

Dans la région que j'habite jamais les mères prudentes ne voudraient laisser leurs enfants se baigner dans l'eau courante du fleuve ou des rivières avant le jour de la Saint-Jean. Elles prétendent qu'un bain pris avant cette époque consacrée engendre des éruptions et des maladies cutanées. En revanche, la lessive de la Saint-Jean, soit dans l'eau courante, soit dans une cuvette remplie de ces grandes herbes odoriférantes qui portent le nom de l'apôtre du désert, produit les effets les plus salutaires.

Aussi, chez nous, le jour de la Saint-Jean, les grèves sont-elles couvertes de hardis baigneurs. Le bras de mer qui sépare la Pointe de Lévy de Québec a tout près de quatorze cents verges de largeur, soit un bon quart de lieu. Il ne manque pas d'audacieux qui, pour cette fois, la franchissent à la nage et reviennent sans désemparer. On ne se noie pas un jour de la Saint-Jean. C'est le dicton.

D'où vient la coutume de se baigner à la Saint-Jean ?

Est-ce un souvenir du baptême du Sauveur dans les eaux du Jourdain par le précurseur qui a fait donner aux eaux courantes une vertu qu'elles ne commencent à posséder que le vingt-quatre juin ? Cela pourrait être, mais il n'y a rien de plus flexible que la tradition. Je crois que la coutume des bains de la Saint-Jean est complètement étrangère au grand patron des Canadiens.

Cette coutume locale que je signale sur un coin du pays et qui doit s'être généralisée nous vient en ligne droite de la Normandie. Elle fut apportée ici par des colons de Pont de l'Arche, bourg de France situé dans le département de l'Eure, et qui s'établirent à la Pointe de Lévy dès 1666.

A Pont de l'Arche, on voit les ruines de l'ancienne abbaye de Bonport, qui fut fondée par Richard Cœur de Lion.

Chaque année, au mois de juin, ces ruines sont l'objet d'un pélérinage. Accourus, dès le matin, de tous les pays environnants, une grande quantité d'individus de tout âge attendent avec impatience, la veille de la Saint-Jean, que l'heure de midi sonne à la vieille église de Pont de l'Arche. A peine ont-ils entendu sonner douze coups qu'ils touchent la pierre tumulaire du moine du nom de Saint-Jean, inhumé dans l'abbaye. De là, ils courent, en se bousculant, se précipiter dans la Seine. Au milieu du bras d'eau qui baigne les murs de l'antique abbaye se tient un homme dans le costume d'Adam après la création, lequel prend tour à tour les enfants et les jette dans l'eau. Les naïfs paysans attendent de cette immersion des effets miraculeux qui, à les entendre, doivent les affranchir des douleurs articulaires et de diverses autres affections.

Si la mise en scène n'est plus la même, c'est évidemment la même coutume et la même superstition.

Je demande pardon au grand Saint-Jean-Baptiste de lui enlever le patronage de bains de la Saint-Jean, qu'on lui a prêté sans doute parceque on ne prête qu'aux riches. Mais en le dépouillant de ce fleuron pour le placer sur la tête du moine inconnu de Pont de l'Arche, je rends à César ce qui appartient à César. On dira, si l'on veut, que cette restitution "ne vaut pas de la Saint-Jean."

J. Edmond Roy,
de la Société Royale du Canada.

RECORDARE

L'on discute vainement sur la valeur de tel ou tel système de gouvernement. Si un peuple est excellent, l'autorité est à peine nécessaire et la liberté à peine trop *libre* ? C'est donc au caractère et aux mœurs qu'il faut premièrement avoir égard, dans un état. Education passe instruction ou lois et cette vérité, ancienne comme le monde, donne peut-être la clef de toute l'histoire. Mais je tiens de bonne source que cet enseignement a été mis à portée des Canadiens, dans les derniers cents ans. Ce n'est ni l'adresse vantée des politiques, ni la faiblesse des conquérants, encore moins la constitution qui nous ont sauvés, c'est ce simple patriotisme que nous tenions de nos ancêtres, l'*esprit national* et les *bonnes mœurs* qui ont empêché la politique de nous entamer.

Gardons en donc la mémoire, Canadiens, chaque fois que nous rêvons de progrès, de grandeur et d'avenir ! Que chaque époque religieuse ou nationale soit marquée comme aujourd'hui par l'une de ces fêtes qui ne s'oublient point ! *Je me souviens* !

C'est peut-être plus que jamais, le temps de la redire cette devise sublime faite pour le cœur et l'esprit, capable d'orner le front des temples d'où elle semble tirer son origine et si digne de marquer de son empreinte immortelle les monuments d'une nation !

J. E. Prince.

MAGASIN DE CIGARES

CIGARES — TABAC

M. BERGERON

Profite de cette occasion pour annoncer à ses amis et au Public en général qu'il a ouvert le Magasin ci-haut mentionné et qu'il tient toujours en mains les meilleures Cigares et Tabac Importes & domestiques

AU No 32, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

JOSEPH LEBEAU

COURTIER

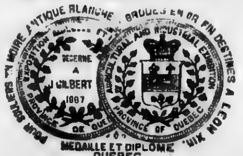
Circulateur des billets de la Banque Nationale

No 1, MARCHE CHAMPLAIN,

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Téléphone : 923.

J. GILBERT



Exposition Provinciale 1887

CORDONNIER

320, RUE ST-JEAN,

QUEBEC

Téléphone 375

Assurez-vous contre le Feu a la

COMPAGNIE D'ASSURANCE PHŒNIX

DE HARTFORD

ETABLIE EN 1854

Capital en Argent	*$2,000,000 00*
Dépôt au Gouvernement du Canada	*139,860 00*
Actif pour pertes par incendie	*5,676,386 79*
Réclamations payées depuis l'organisation de la Cie	39,927,838 02

SUCCURSALE DU CANADA :

Bureau principal MONTREAL.

GERALD E. HART, Agent général.

J. G. BRUNEAU, Agent général

J. C. TESSIER, Agent Spécial.

Bureau du Jour: 85, rue St-Pierre, B.-V.
Bureau du Soir: 369, rue du Roi, St-Roch. TELEPHONE 814

ARSENE MARCOTTE

RELIEUR ET REGLEUR

28-34, COTE DE LA MONTAGNE

LIVRES BLANCS, GAUFFRAGE, DORURE, REGLAGE, CARTES MONTEES SUR TOILE, Etc.

MORIN & CIE

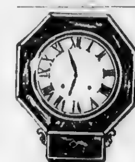
PHARMACIENS

338, RUE SAINT-JEAN, QUEBEC.

ASSORTIMENT COMPLET DE

DROGUES — MEDECINES PATENTEES — ARTICLES DE TOILETTE
EAU DE TOILETTE — PARFUMS DE TOUT GENRE.
DEPOT GENERAL DE MEDECINES FRANCAISES.

VIN A LA CRESOTE DE HETRE Du Dr Ed. MORIN — **Contre la Toux, Bronchites, Asthme, Consomption**



Montres,
Bijouteries,
Horloges,
Argenteries,



LUNETTES & LORGNONS

Pour toutes les vues, à très bon Marché.

G. A. BOLDUC & Cie

162, Rue St-Jean.

TELEPHONE 239

O. PICARD & FILS



Plombiers, Gaziers, Ferblantiers & Fumistes

POSE D'APPAREILS HYGIENIQUES LES PLUS PERFECTIONNES, ET LES PLUS MODERNES, DANS LES EDIFICES PUCLICS ET LES MAISONS PRIVEES.

FOURNAISES A AIR CHAUD, A EAU CHAUDE & A LA VAPFUR

INSTALLATION DE SONNETTES ELECTRIQUES ET MECANIQUES

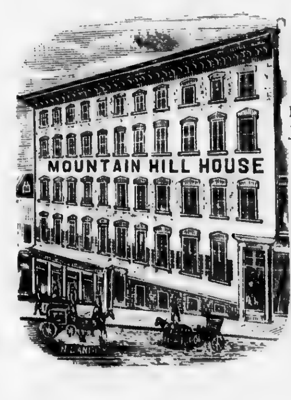
199, Rue St-JEAN,

QUEBEC

MOUNTAIN HILL HOUSE

94 a 98

Rue de la Montagne

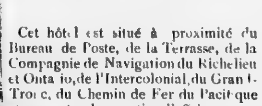




E. DION & CIE . . . PROPRIETAIRES



JOS. CLOUTIER . . GERANT



Cet hôtel est situé à proximité du Bureau de Poste, de la Terrasse, de la Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, de l'Intercolonial, du Grand-Tronc, du Chemin de Fer du Pacifique et au centre du quartier d'affaires

MM Dion & Cie, ayant fait des réparations considérables en ont fait un hôtel de première classe, très confortables, à des prix très raisonnables.

N.-B. — Communication par téléphone—à une minute des chars urbains de la Haute-Ville et de Saint-Roch.

1842-1892 (*)

Déjà cinq fois dix ans roulent leur flot austère
Depuis que sur l'autel, parlant avec mystère,
Tu fis descendre Dieu de son trône éternel ;
Que Celui qui commande aux aigles dans la nue
Et dont le peuple antique attendait la venue,
O vieillard ! consacra ton ordre solennel.

Sous l'aube, rayonnant, tu renonças au monde,
Et comme est bien plus pur le froment qu'on émonde
A ton cœur vint s'asseoir l'auguste chasteté ;
Car il n'est ici-bas d'honneur plus redoutable
Que celui d'aspirer à ce droit formidable
De tenir en sa main l'unique Vérité !

Broyant avec éclat de ta jeunesse vive
Les rêves incertains flottant à la dérive,
Tu jetas l'ancre au ciel et ton cœur à Jésus.
Sur le marbre debout, portant au bras l'étole,
Plus grave qu'un consul montant au Capitole
Les anges souriant, te contemplaient, émus !

Au regard est moins doux le velours des calices
Où l'abeille en été butine avec délices
Que de ce jour serein les mystiques beautés.
Charmes du souvenir, ô trépied dont la flamme
Des ans qui ne sont plus fait revivre notre âme
Et tressaillir nos cœurs d'intimes voluptés,

Revenez en essaims chanter vos mélodies ;
Et nos mille clochers, dont les flèches hardies
Rappellent du désert la colonne de feu,
Uniront avec l'orgue au sein des cathédrales
Les accents inégaux de leurs voix magistrales :
Immense *Te Deum* montant dans le ciel bleu !

* * * *

Par tout le Canada l'ivresse se propage ;
Et du monde chrétien l'auguste aréopage
Apporte, radieux, des messages d'amour :
Le prélat et le moine à la robe de bure,
Le pasteur accouru d'une contrée obscure,
Le pauvre et le superbe acclament ce beau jour !

Le temple, rajeuni, débordant de richesses,
Ne compte plus pour toi ses royales largesses
Et se drape, splendide, en son vaste décor.
De la voûte au parvis des musiques divines
Gazouillent dans les airs leurs notes crystalines,
Qui s'eteignent soudain pour gazouiller encor.

Et l'Eglise, éclatant d'éternelle jeunesse,
A l'époux bien-aimée remet le droit d'aînesse
Et passe dans ses doigts la bague et l'anneau d'or ;
Tandis que dans la nef, le peuple qui l'acclame
Murmurent le *Credo*, plus suave à son âme
Que le chant de l'oiseau près du nid qui s'endort !

* * * *

Au grand jour déployant ses fières destinées
Sous ta houlette sainte et nos lois bien aimées,
Notre race aspirait à l'azur d'un blason ;
Car toujours on la vit, sans honte et sans faiblesse,
Acceptant du travail la peine et la noblesse,
Devant la foi du Christ incliner sa raison !

Et quand le Vatican, d'où nous vient la lumière,
Ou brille la vertu dans sa splendeur première,
Imposa sur ton front son sceptre virginal,
Le Canada Français, ivre de sa conquête,
Accourut au Forum, cocardes à la tête,
Saluant dans son fils le prince Cardinal !

Le peuple comprit bien que toute cette gloire
Qui d'en haut jaillissait au champ de notre histoire,
N'était pas le blason promis à sa valeur :
C'était plutôt pour toi, pour ta vertu sublime
S'en allant, chaste et pure et toujours magnanime
Du chaume et des palais consoler la douleur !

Même en ces derniers jours, comblant de ta grande âme
L'inépuisable amour qui sans cesse l'enflamme
Pour le pâle orphelin, l'aveugle à l'hôpital,
Tu cédas sans partage à la douce Kermesse
Les cadeaux souvenirs de ta première messe :
Peintures, joyaux d'art, et vases de cristal !

* * * *

Tel on vit Siméon moduler ses louanges
Que les luths, frémissant sous le doigt pur des anges,
Repétaient dans le ciel aux espaces lointains,
Pendant un demi siècle en oraisons mystiques,
Avec Dieu sur l'autel tu chantas ses cantiques
Et fit naître la foi sous nos pas incertains !

Qu'il était beau d'entendre à la voûte étoilée
Bruire dans l'azur ta prière envolée,
Que les anges glanaient sur les lèvres de miel ;
Surtout quand tu donnas—ô sainte idôlatrie !—
Partageant en deux parts le sang de la patrie,
Notre cœur à la France et nos âmes au ciel !

Comme on cueille les blés dans la plaine jaunie,
Des jardins éternels les vertus de Marie
Composèrent ta gerbe aux reflets frangés d'or.
Vierge pure et sans tache, étoile du naufrage
Montrant la branche frêle au marin qui surnage
Et le vaisseau sauveur qui l'attend à son bord !

Sans distinguer la coupe où ton âme s'épanche,
Tel un ange là-haut sur les cîmes se penche
Pour regarder en bas les humaines douleurs,
Tu visitas le pauvre en ses peines amères,
Aussi bien que le riche aux rêves éphémères,
Ecartant de leurs toits d'indicibles malheurs !

De Laval et Plessis les œuvres grandissantes
Redoublèrent d'éclat entre tes mains puissantes,
Immuables toujours dans leur mâle beauté.
Les lettres et les arts, doux enfants de la France,
Recouvrèrent sous toi leurs droits à l'espérance
Et l'immortel cachet de la divinité !

* * * *

Pendant ces jours vécus sous ta blanche bannière
Paisibles nous allions notre rude carrière
Dans l'orbe lumineux où flottent tes couleurs ;
Et l'Eglise, pour nous la plus noble des mères,
Faisait luire au foyer des heures moins amères
Et croître dans nos champs les épis et les fleurs !

Le crépuscule d'or dans le jour qui décline
Au peuple rassemblé qui sur tes pas s'incline
Présage que bientôt il faudra dire adieu
A ses fêtes sans nom, d'ivresses éperdues,
Prenant sitôt leur vol et sitôt suspendues
Qu'on dirait un beau rêve en la Cité de Dieu !

Continue, ô vieillard ! ta garde solennelle,
Comme à Sparte autrefois la grande sentinelle
Veillait des légions le superbe étendard ;
Protège de ton bras le Décalogue austère
Buriné sur le marbre en profond caractère,
Et tiens-le, flamboyant, devant notre regard !

Philéas Huot.

St-Roch de Québec, 22 Août, 1892.

(*) Extrait d'un album présenté par madame J. A. Mailloux, de Saint-Roch de Québec, à Son Eminence le Cardinal Taschereau, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales.

UNE IDÉE DE JOURNALISTE

On ne peut retracer l'œuvre de Mgr Taschereau, le premier Cardinal Canadien, sans songer à l'Education.

A ses éminentes vertus se joint le mérite—non le moins grand à mes yeux—d'avoir été pendant de nombreuses années à la tête de l'éducation supérieure en cette province.

L'occasion me parait bonne pour lancer une idée nouvelle. Nouvelle pour les autres, car elle me trotte l'esprit depuis longtemps.

N'est-ce pas notre métier, à nous autres journalistes, de lancer des idées nouvelles ? Nous sommes les semeurs ; les autres récoltent.

Voici mon idée. Elle va peut-être faire tressauter un peu les âmes candides ; aussi l'offré-je pour rien.

Dites donc, compatriotes, pourquoi ne commencerions-nous pas à apprendre à parler ?

Il est bel et bon de dire que le français parlé au Canada n'est autre que la langue du 17e siècle mise en conserve, et que nous faisons crever la France de jalousie. C'est une consolation comme une autre, mais cela commence à être un peu vieux jeu.

Nous ne sommes pas des reliques, que diantre ! comme disaient nos défunts grands-pères. Pour ma part, je ne m'en sens nullement la vocation, et il me plairait médiocrement d'aller un jour figurer à l'Exposition Univerelle, dans la galerie des races éteintes, à côté des derniers spécimens de l'espèce préhistorique de l'Amérique, s'appelleraient-ils Atala et Chactas !

Donc, si nous relèguions à l'abri de la poussière le vénérable bouquin qui nous a jusqu'ici servi de vocabulaire, pour ouvrir un livre tout neuf ?

Si nous daignions être de notre siècle, avant qu'il finisse au moins ?

On parle parfois de déchéance nationale chez nous. L'une des causes ne serait-elle pas cette obstination à s'en tenir au vieux gagné, pendant que nos voisins se remuent et renouvellent leur " stock " à mesure qu'il s'épuise ?

A l'heure qu'il est, pour être compris dans cette bonne province de Québec, il faut savoir deux langues françaises pour une, tandis que, pour être ce qu'on appelle un homme instruit, il suffit d'apprendre d'une seule manière le grec, le latin et même l'anglais. Ce n'est pas juste.

Au collège, il y a le français de la classe : correct, classique, mais bien vieillot ; et le français de la récréation, qui tient du patois et du jargon. Plus celui-ci est grotesque, plus cela prend et plus cela s'apprend. L'élève qui s'avise de parler " en termes " en dehors des classes est marqué pour le reste de ses jours. Voyez-vous l'extravagant, le maniéré, le petit maître !

Dans le monde, même double emploi. Il y a le français du discours, et celui de la conversation. Le jour et la nuit.

Résultat : on est généralement plus fort sur l'argot que sur la langue.

Si l'on s'écoutait converser, on serait stupéfait de la variété d'incorrections grossières qui ont cours, même dans la bonne compagnie. Pas de reproches, s'il vous plaît ; c'est vous, c'est moi qui jargonnons ainsi.

La phrase est mal construite, hachée, recommencée au milieu, quelquefois à la fin, et ne finit pas toujours. Dans le choix des expressions, c'est rarement la note élégante qui l'emporte. Nous manquons déplorablement de vocabulaire. Pour énoncer des impressions sans nombre nous n'avons guère que deux locutions : *C'est beau !* et *C'est effrayant !* disent tout.

Et puis croirait-on les Canadiens aussi rancuniers ? Il y a une personne qu'ils n'ont jamais encore pu souffrir : c'est la première personne du pluriel. Le *nous* leur écorche la langue, leur déchire les oreilles. Ils le remplacent invariablement par l'impersonnel *on* : c'est moins compromettant !

Et la prononciation donc ! Notre conversation entre quatre-z-yeux est presque celles des Sauvages, monotone, rectolone, sans inflexions, sans nuances, sans accent.

N'y a-t-il pas là une réforme toute indiquée à opérer ? L'Université, cet institut favori de l'éminent héros de ces fêtes, les maisons d'éducation qui lui sont affiliées, ont devant elles une belle tâche.

A l'école, on devrait étudier davantage le dictionnaire français, c'est le trésor inépuisable de la langue, la clef des autres. La nôtre a le mot juste pour chaque forme de la pensée ; il n'y a qu'à s'habituer de bonne heure à le trouver et à choisir de préférence l'expression élégante. Aujourd'hui le choix tombe généralement sur l'expression anglaise, qui est toujours là toute prête, attendu qu'en anglais on dit tout ce qu'on veut avec un nombre restreint de mots. L'étude du vocabulaire, l'acquisition des termes usuels, la lecture des modèles contemporains, seraient donc un excellent moyen de combattre l'anglicisme.

Et pourquoi le professeur de français ne serait-il pas un Français de France, comme le professeur d'anglais est un Anglais ? Paris est, dit-on, pavé de bacheliers. Il faut ici de ces hommes nourris aux sources mêmes de la langue de Racine et de Bossuet, de Hugo et de Balzac ; autrement nous risquons fort de finir par nous manufacturer un dictionnaire à nous seuls, une langue incompréhensible pour les étrangers, et peut-être avant longtemps pour nous-mêmes.

Je suis pour le " home rule," mais non celui-là.

Nous sommes dans un siècle de raffinement. L'esprit humain n'a peut-être jamais plus travaillé pour briller et pour jeter de la poudre aux yeux. La prochaine génération franco-canadienne devra au besoin parler le parisien si elle veut figurer avec avantage au milieu des éléments antagonistes qui l'entourent, car—les serpents !—ils ont déjà la langue bien dorée !

ULRIC BARTHE.

LE TANGARA ECARLATE

UN RÊVE D'ÉCOLIER

Au nombre des espèces ailées que les soleils printanniers nous amènent à de rares intervalles, il en est une, surtout, d'un merveilleux plumage : l'oiseau canadien que le bon vieux Gouverneur Pierre Boucher, le 8 octobre 1663, désignait à Colbert comme " noir et rouge comme du feu."

L'aimable étranger semble alors dire adieu, pour quelques semaines, aux bosquets parfumés des Antilles et de la Virginie, où s'épanouissent le magnolia et l'oranger, pour étaler sous le dôme de nos bois, son splendide costume.

Une éclatante tunique rousse, ailes et queue noires comme la nuit—le font facilement reconnaître parmi le monde ailé que juin et juillet invitent à l'époque de la ponte dans nos latitudes boréales.

Au mâle seul est échu ce riche manteau ; c'est son costume nuptial, qu'il échangera après la saison des amours pour des couleurs moins voyantes. La nature avare, en lui refusant la prérogative de la mélodie, l'a doté d'une livrée si éblouissante, que sa présence sur un vert rameau, nous fait l'effet d'une vision des *Mille et une Nuits*. Il faut le voir se pavaner en conquérant, auprès de sa modeste, mais tendre compagne au sombre plumage, aux teintes olivâtres. Pour le petit paysan canadien ravi qui le découvre à la lisière de la forêt, c'est un ROI ; pour le naturaliste, c'est " un rare accidentel " —un dévoyé des pays chauds—le Tangara Ecarlate.

J'ai conservé un vivace souvenir de l'endroit où je nouai, pour la première fois, connaissance avec ce gracieux prince de la famille ailée.

* * * * * *

Il est sur la rive sud du grand fleuve, à trente six milles plus bas que Québec, une antique et florissante paroisse : les premiers colons l'avaient nommée *St-Thomas de la Pointe à Lacaille* ; la législature, plus tard, en fit une ville—un chef-lieu judiciaire ; les fidèles y ont élevé un temple superbe.

Pour commémorer le souvenir d'un des grands d'antan, Charles Huault de Montmagny, second Gouverneur de Québec et concessionnaire, en 1646, du groupe d'îles en face, elle a été honorée du nom de Montmagny.

Dix années de ma première jeunesse, écoulées sous ses frais ombrages, lui ont prêté pour moi une indicible auréole, d'où convergent mille reflets roses de l'heureux temps qui n'est plus. Qu'elle avait de charmes !

Quelle giboyeuse plage pour un alerte écolier, en quête de nids et d'oisillons—et pour un amateur de chasse et de pêche, que le St-Thomas des anciens jours !

Que d'excursions de *sport* ont dû se succéder sur ces vertes, mouvantes *battures* et aux îles adjacentes : Ile Ste-Marguerite, Ile-aux-Grues, Ile-aux-Oies etc, au temps de leur premier concessionnaire, le Chevalier de Montmagny et plus tard, du sieur de L'Epinay, l'un des seigneurs primitifs de la Rivière du Sud !

St-Thomas abondait aussi en romanesques, pieuses et martiales légendes : M. Eugène Renault,—l'un de ses fils dévoués—les a préservées dans les *Soirées Canadiennes* de 1864. Heureuse idée de ce regretté littérateur !

L'agréable raconteur a fait revivre dans ses palpitants récits : la *Vieille Eglise de* 1770, *de la Pointe à Lacaille* ; le *Rocher de la Chapelle* ; la *Chapelle du Rocher* ; *Mademoiselle la Veuve*, etc. St-Thomas lui doit reconnaissance.

* * * * * *

C'était par une chaude matinée de juin, en 1837 ; mon frère aîné m'avait, comme insigne faveur, permis de l'accompagner dans une partie de pêche, vers un limpide ruisseau à truite, à trois mille du logis ; sa source se cache aux flancs altiers des monts, vers le sud : la petite rivière *des Perdrix*, laquelle marie son onde crystaline, aux noirs remous du *Bras St-*

Nicolas, un des tributaires de la bruyante *Rivière du Sud*, à St-Thomas. Après avoir cheminé lentement à pieds par une température tropicale, nous atteignîmes enfin l'orée de la forêt. Les préparatifs de l'arrêt furent bientôt réglés ; savoir la traditionnelle hutte de branches de sapins et d'écorce pour y déposer nos provisions de voyage et notre attirail de sport : paniers, fusils, cannes de pêche, etc, et sans oublier la provision de fagots pour le feu.

Puis mon frère, de se hâter de jeter sa mouche séduisante au pied des rapides et tranquilles bassins qui émaillent le diminutif cours d'eau, tandis que je m'installais avec ma canne de pêche, sous un gros orme dont le feuillage et les racines contournées, ombrageaient un remou où j'avais vu sauter de gros poissons, à la poursuite des scarabées et des sauterelles que le courant y entraînait.

Bientôt mon grand frère m'enjoignit de préparer les fagots pour le bûcher—où devaient rôtir à point nos succulentes petites truites—pour le repas du midi. La distance parcourue, le grand air, la beauté du site, tout conspirait à aiguiser notre appetit. Décrivons l'endroit :

En face, s'élevait, morne et désolé un antique hêtre dénudé de feuilles, par les rafales et les neiges de mille hivers. Un *Pic, à tête rousse*, qui peut-être y avait placé son nid, en creusait le tronc à coups redoublés, en quête de larves et de fourmis, tandis qu'un espiègle écureuil juché à la cime, s'escrimait bruyamment.

Tout près, un merle avait construit dans la fourche d'une épinette, son alcôve nuptiale : doux réceptacle de la famille à naître ; le mâle roucoulait dans un arbre voisin.

Après le repas, je reposais sur mon doux séant de branches de sapins, savourant, à loisir la divine barcarole d'une Grive Solitaire perchée au faîte d'un svelte érable, lorsqu'une *Perdrix de Savane* s'élança des broussailles alarmée sans doute du glapissement d'un renard qui rôdait dans les environs. Mon frère, de s'élancer avec son fusil à la poursuite d'*Alopex*.

Je demeurai donc, seul—seul avec mes pensées, mes rêveries. Le paisible ruisseau, où était notre camp, gazouillait à la brise, son éternel *glas-glas*, ça produisait un mystérieux effet sur les sens ; l'imagination errait dans les royaumes du vide : *inania regna* ; le sommeil me venait malgré moi. Je m'endormis.

" Combien de temps ? " Je ne saurais le dire.

De douces, d'insaisissables images flottaient devant mes yeux.

Je rêvai que j'errais à l'aventure en un jardin enchanté, dans une île solitaire, jonchée de fleurs exquises et de rares exotiques : il en était dont les tiges vermeilles chargées de fruits dorés, touchaient le sol.

Je me sentais attiré vers un jet d'eau qui servait à prêter aux fleurs, leur éclat, et leur parfums.

Un Triton y laissait jaillir de ses naseaux, une liqueur odoriférante, dans un réservoir de marbre blanc.

Un brillant arc-en-ciel illuminait les frondes d'un grand pin qui projetait son ombrage au-dessus de l'onde jaillissante : son sommet était couronné, d'un nymbe argentin.

L'atmosphère était tiède, rêveuse, enivrante.

Je gisais silencieux comme sous le coup d'un charme, lorsque mon regard se fixa sur un oiseau géant, qui semblait immobile au haut des airs.

Bientôt le volatile parut comme s'il se laissait choir vers le sol, en gracieuses spirales ; puis, il s'approcha insensiblement de l'endroit d'où je le contemplais.

Quelques instants plus tard, je saisissais le sourd bourdonnement de ses grandes ailes noires comme l'ébène. Enfin, de sa puissante envergure, il effleura ma joue.

Atterré, je me réveille en sursaut.

Le limpide ruisseau continuait comme auparavant de murmurer au zéphire son monotone *glas ! glas ! ! !*

Sur la rive ensoleillée, faisant jaillir de l'onde, dans ses ébats, une pluie d'or, un radieux volatile, " noir et rouge comme le feu," prenait son bain quotidien.

J'avais vu pour la première fois, un Roi : le bel étranger que la canicule nous amène à de rares intervalles, le *Tangara Ecarlate*.

J. M. LEMOINE.

SAPIN vs ÉRABLE

Monsieur A. N. Montpetit a publié, dans le *Canadien*, il y a déjà quelques années, un dithyrambe parfaitement tourné en l'honneur du sapin. Incurable coureur de bois et sylviculteur distingué, M. Montpetit connaît par leur petit nom tous les arbres de nos forêts et c'est en connaisseur qu'il nous parle du sapin auquel il a attribué—et cela à juste titre—la gloire très grande d'avoir sauvé de la mort par le scorbut l'équipage de Jacques-Cartier.

Je ne demande pas mieux, moi aussi, que de chanter le sapin sur tous les tons et on ne me prendra jamais à en dire du mal, ni quoique ce soit de désobligeant. Moi aussi, je l'aime le sapin, avec ses rameaux vert foncé, avec ses formes régulières, avec ses effluves aromatiques, je l'aime surtout avec sa précieuse sève dont on fait de si populaires ciroënes et de si merveilleux médicaments de toutes sortes.

Jusque là je fais chorus et j'exalte, sans arrière pensée, les qualités spécifiques et ornementales du sapin.

Mais après avoir élevé un trône à l'arbre de son cœur, M. Montpetit se laisse entraîner par son admiration au point d'aller, d'une main sacrilège, enlever à notre reine bien aimée, l'Érable, son diadème plus que séculaire ; il va jusqu'à proclamer sa déchéance en jetant aux quatre vents du ciel canadiens-français, ce cri séditieux :

A bas la reine Erable !

Vive le roi Sapin ! !

Là, par exemple, je cesse tout net de faire chorus et je dénonce, à tous les patriotes canadiens-français, M. Montpetit comme un conspirateur, comme un anarchiste formant de noirs complots contre la couronne royale de l'Erable, plus que cela, je cris d'une voix vibrante de patriotisme :

—Sujets loyaux de l'Érable, en garde ! Aiguisez le fil de vos épées et dressez-moi *instanter* sur la place publique une potence où l'on fera balancer tout-à-l'heure le traître qui ourdit dans l'ombre des trames contre notre reine.

Pour traître, M. Montpetit l'est à coup sûr. N'est-ce pas, en effet, faire de la trahison en grand que venir carrément proposer d'arracher la feuille d'Érable de notre blason national pour lui substituer le rameau de sapin ?

Et dire que de l'aréopage que composent nos présidents de sociétés Saint-Jean-Baptiste, pas une voix, pas une seule voix ne s'est élevée, dans le temps, pour fulminer l'excommunication majeure contre ce profanateur ! Et dire aussi que depuis 1884, date à laquelle cette profanation a été faite, il ne s'est pas trouvé un seul Canadien-Français, pour sonner le clairon et s'élever énergiquement contre ce sacrilège reniement !

Franchement, c'est de nature à décourager le plus énergique des hommes, fut-il Canadien et Français par-dessus le marché.

Pourtant, il ne faut pas qu'il soit écrit qu'en l'an de grâce 1892, alors qu'on commémore un double aniversaire national, aucun homme ne se soit élevé contre cette hérésie ; en un jour comme aujourd'hui où cette belle et élégante feuille qui constitue la toison de l'érable a tous les honneurs et brille au premier rang, il ne sera pas dit que parmi les deux millions et demi de Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis, il ne s'est pas trouvé un seul homme pour jeter un formidable cri d'indignation de manière à être entendu de tous ses compatriotes. En ce solennel cinquantenaire de prêtrise du premier Cardinal Canadien et en ce jour des noces d'or de notre société Saint-Jean-Baptiste, il faut relever le gant qu'a jeté cet ingrat, il y a huit ans, et que personne n'a voulu ramasser, il faut réhabiliter l'honneur de notre arbre national qu'on a essayé de dégrader.

A défaut d'autres champions plus autorisés, j'entre résolument en lice pour défendre ce cher emblème si sérieusement menacé, et pour suppléer à la vigueur du style et à la redondance des expressions, je mettrai tout ce que j'ai de patriotisme et de courage au service de l'Erable.

J'ai dit ingrat tout à l'heure et j'appuie particulièrement sur ce qualificatif, car je suis moralement convaincu qu'à l'instant même où, dans le silence du cabinet, M. Montpetit conspirait contre l'Érable, il mordait à belles dents dans un pain de sucre du pays et commandait une fête à la *tire* comme celles qui nous a si souvent données, à ses fils et à moi, lorsque nous étions enfants.

Je suis positif qu'aujourd'hui encore, oubliant son reniement envers l'érable, il serait prêt à faire son éloge tout en mordillant avec délices de gentilles croquettes de *tire* d'érable.

* * * * * *

Quels sont les titres du sapin à devenir notre emblême national ? Je ne lui en vois aucun.

Sa feuille qui ne dit rien annule sa forme régulière et trop symétrique ; son arôme n'a que peu de valeur, car on ne peut s'approcher du sapin sans être assailli brutalement par tout un régiment de moustiques détestables et d'autant plus à craindre qu'on ne peut les combattre. Les propriétés curatives de sa sève valent bien quelque chose, mais c'est là le seul titre réellement méritant qu'on puisse invoquer sérieusement en sa faveur.

Par contre, regardez la noble et fière attitude de l'Erable, la finesse de coupe et l'élégance de sa feuille, la sève délicieuse qui suinte de son tronc, le sucre exquis qu'on en fait, la *tire* savoureuse qu'on en prépare, enfin, le sirop unique au monde comme saveur, limpidité et succulence qu'on fait de cette sève.

Cherchez donc chez le sapin des qualités aussi diverses et aussi propres à en faire un emblême national : le meilleur écrivain du monde n'aurait pas assez d'expressions communicatives pour convaincre ceux qui connaissent à fond les deux essences forestières qui se disputent la palme.

* * * * * *

L'Érable est un des arbres les plus majestueux, sa feuille est un vrai chef d'œuvre, sa sève une véritable eau de Jouvence, son feuillage est la fraîcheur et la sérénité même.

Et on voudrait l'enlever de notre blason national sans qu'aucune protestation ne s'élève ? sans que personne n'ose jeter le cri d'alarme ?

Cela ne sera pas, cela ne sera pas.

Dussé-je attirer sur moi les foudres de M. Montpetit et des rares partisans du sapin, je continuerai à protester quand même. Serais-je obligé, si la guerre se déclare ouvertement, de servir de bouclier à notre reine l'Érable, je le ferai au péril même de ma vie. On me trouvera toujours la brêche, prêt à faire feu à la première alarme et à terrasser, si possible, tous ceux qui voudront porter une main sacrilège sur le plus beau, sur le plus noble, sur le mieux choisi des emblêmes nationaux.

* * * * * *

En terminant, je m'écrirai chaleureusement, espérant que l'écho des Laurentides—cet écho qui résonna pour la première fois en 1534 aux sons de voix françaises—répercutera indéfiniment mon exhortation patriotique et enlevante :

—O noble feuille d'Érable que nous avons choisie pour emblême national, nous t'aimons et te vénérons, et lorsque nous te savons sur notre poitrine, nous sentons battre plus fort notre cœur canadien-français ! Avec toi comme bouclier, nous pourrons affronter les périls que Dieu mettra sur notre route ! Avec toi pour bouclier, nous pourrons encore, et victorieusement, lorsque l'heure sera venue, combattre avec énergie pour la défense de nos droits sacrés, pour le maintien de notre langue, de notre religion et de nos lois ; plus que cela, nous combattrons bientôt avec une noble ardeur et un saint dévouement pour notre indépendance comme peuple, nous combattrons, dis-je, pour assurer à nos enfants un avenir brillant et prospère comme peuple indépendant et sans tutelle.

Voilà le rêve que je caresse avec confiance et que je me permets de vous raconter en ce jour de double anniversaire national, voilà le rêve que doit faire tout Canadien-Français qui sent encore couler dans ses veines un peu de ce sang pur et sans dol de nos ancêtres.

Raoul Renault.

NOS ANNONCEURS

Nous remercions sincèrement tous ceux qui ont bien voulu nous donner leur annonce.

Ils ont prouvé par là leur générosité, leur connaissance des affaires, et, pour nous servir d'une expression américaine qui rend bien l'idée, leur *goaheaditiveness*.

Les Canadiens-Français ont montré de plus leur patriotisme; nos concitoyens anglais ont fait voir leur largesses de vues en encourageant une entreprise nationale qui n'était pas la leur.

A tous, nous disons : merci. Et nous prions ceux entre les mains de qui tombera ce journal, d'aller de préférence chez nos annonceurs, car ce sont là les meilleures maisons de notre ville, c'est là où vous aurez à meilleure composition et où vous serez servis avec le plus d'affabilité.



PROGRAMME GENERAL

DIMANCHE, 21 août.—A 4 heures, p. m. Hommages des Sociétés Saint-Jean-Baptiste à Son Eminence le Cardinal Taschereau.

A 8 heures, p. m. Sonnerie des cloches de la ville.

A 8.30. " " Feu d'artifice.

LUNDI, 22 août.—Réunion générale sur la place Saint-Pierre, Saint-Sauveur, à 7 heures a. m. La procession se mettra en marche à 7 h. 30 précises, défilera par les rues Saint-Valier, Saint-Joseph, Saint-Paul, Saint-Pierre, Côte de la Montagne, Buade, Fabrique, Saint-Jean jusqu'à l'église.

A 10 heures a. m. Messe pontificale à l'église Saint Jean-Baptiste célébrée par Monseigneur Antoine Racine, évêque de Sherbrooke et ancien curé de cette paroisse. Le sermon sera prononcé par le révérend Père Hage.

A 3 h. 30 p. m. Les Marins Jacques-Cartier et les Zouaves du Sacré-Cœur avec fanfare, bannières, drapeau et insignes, (et ceux qui désireront se joindre à eux), partiront de la Place Jacques-Cartier, Saint-Roch, pour aller déposer une couronne d'immortelles sur le monument Jacques-Cartier-Brebœuf. Des Orateurs distingués adresseront la parole.

A 7.30 heures p. m. Banquet à la Salle Jacques-Cartier.

A 8 heures p. m. Grand Concert-Promenade dans le Pavillon des Patineurs, Grande Allée, donné par la fanfare de l'Union Musicale de Hull, sous la direction de M. H. Brenot, avec le concours des musiques locales, dirigées par M. J. Vézina.

MARDI, 23 août.—A 9 heures, a. m. Messe Pontificale célébrée par Son Eminence le Cardinal Taschereau, dans la Basilique de Notre-Dame de Québec.

A midi. Banquet au Séminaire.

A 4 heures p. m. Hommages des enfants de la ville à Son Eminence, dans la Basilique.

A 7 h. 30 p. m. Concert dans la salle des promotions de l'Université-Laval.

NOS PORTRAITS

MONSEIGNEUR DE LAVAL

Monseigneur François de Laval-Montmorency est né en 1623. Il combattit de toutes ses forces la traite de l'eau-de-vie et devint un des premiers dignitaires de la colonie par l'érection du conseil souverain.

Il est mort au Séminaire, le 6 mai, 1708.

MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER

Monseigneur Jean-Baptiste de La Chevrières de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, naquit en 1653. Il vint à Québec en 1685 avec le titre de vicaire-général de Monseigneur de Laval.

Il fonda, en 1693, l'Hôpital-Général de Québec, et en 1697, le couvent des Ursulines des Trois-Rivières.

Il était sur la *Seine* lorsque ce navire fut pris par les Anglais en 1704. Il fut retenu prisonnier, en Angleterre, pendant huit années.

Il est mort le 26 décembre 1727, après quarante quatre années d'épiscopat.

MONSEIGNEUR DOSQUET

Monseigneur Pierre Herman Dosquet, quatrième évêque de Québec, est né en 1691. Il vint en Canada en 1721 et fut sacré évêque de Samos en 1725. Il fut d'abord co-adjuteur de Monseigneur de Mornay, de 1729 à 1734, puis évêque en titre jusqu'en 1739. Il est mort à Paris le 4 mars 1777.

MONSEIGNEUR TURGEON

Monseigneur Pierre Flavien Turgeon, quatorzième évêque et deuxième archevêque de Québec, est né en 1787.

Il présida le premier concile de Québec et inaugura l'Université-Laval en 1854.

Il fut frappé de paralysie le 19 février 1855 et mourut le 11 avril suivant. Son oraison funèbre fut prononcé par M. l'abbé Benjamin Pâquet.

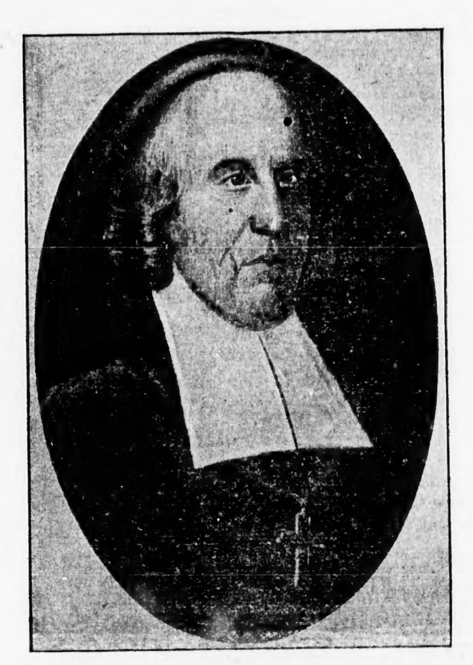
MONSEIGNEUR BAILLARGEON

Monseigneur Charles-François Baillargeon est né en 1798. Il fut ordonné prêtre en 1822, curé de Québec de 1831 à 1850, évêque de Tloa en 1851, puis archevêque de Québec en 1867. Il contribua grandement à la fondation de l'Université-Laval.

Il est mort le 13 octobre 1870 à l'âge de soixante-douze ans.



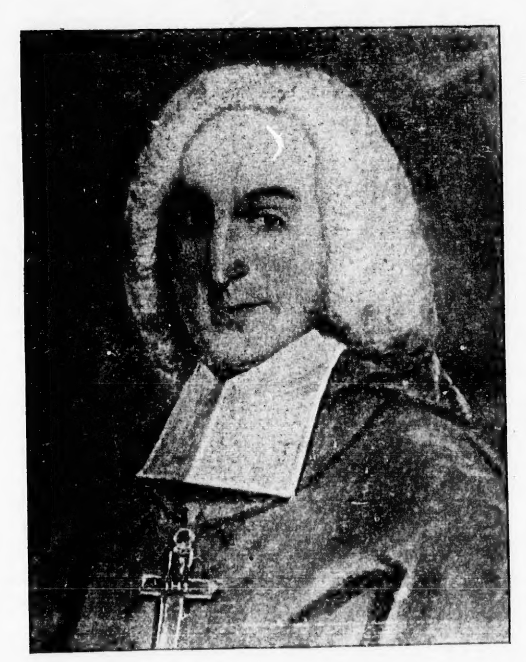
francois euesque De quebec



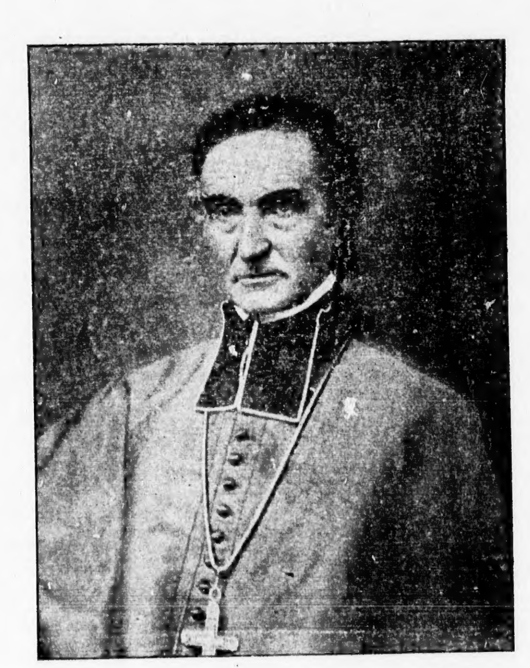
Jean, evesque de quebec



+ P. F. Archev. de Québec



+ H. M. Evesque de Quebec



+ L. J. Archevêque de Québec

